

RAPPORTS ET COMPTES 2021

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE SITUATION		
	1 Introduction	2
	2 Conditions-cadres	2
	3 Priorités stratégiques et mesures importantes	4
	4 Marche des affaires en 2021	7
	5 Évaluation des risques	10
	6 Collaboratrices et collaborateurs	11
	7 Innovation et projets	12
	8 Événements exceptionnels	12
	9 Perspectives	13
COMPTES ANNUELS		14
I Bilan	Actifs	14
	Passifs	15
	Opérations hors bilan	15
II Compte de résultat		16
III Répartition du bénéfice		17
IV Présentation de l'état des capitaux propres		18
V Explications concernant les activités		19
VI Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation		25
VII Informations relatives au bilan	7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	28
	7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	29
	7.3 Répartition des immobilisations financières	30
	7.4 Présentation des participations	30
	7.5 Présentation des immobilisations corporelles	32
	7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs	32
	7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	32

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES ANNUELS (suite)		
VII	Informations relatives au bilan	
7.8	Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions	33
7.9	Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	33
7.10	Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	34
7.11	Présentation du capital social	34
7.12	Indication des créances et engagements envers les parties liées	36
7.13	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	37
7.14	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	38
VIII	Informations relatives aux opérations hors bilan	
8.1	Répartition des créances et engagements conditionnels	40
8.2	Répartition des opérations fiduciaires	40
IX	Informations relatives au compte de résultat	
9.1	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	41
9.2	Répartition des charges de personnel	41
9.3	Répartition des autres charges d'exploitation	41
9.4	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions	42
9.5	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	42
X	Chiffres-clés	
	Statistique des secteurs d'encouragement	43
	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	44
	RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE	45
	MEMBRES DES ORGANES	
	Membres du conseil d'administration	46
	Membres de la direction générale	48
	Organe de contrôle d'éthique	48
	EXIGENCES DE PUBLICATION	49

RAPPORT DE SITUATION

1 INTRODUCTION

La présente publication «Rapports et comptes» inclut le rapport de situation économique de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) et les comptes annuels détaillés. Elle intègre en outre les rapports de la révision en qualité d'organe statutaire, ainsi qu'une vue d'ensemble des membres des différents organes et le rapport du contrôle d'éthique. Le présent compte rendu complémentaire doit permettre à toutes les parties prenantes de se faire une image globale de la marche des affaires, de la situation économique et de l'évaluation des risques de la BAS, au moyen d'une seule publication.

La BAS a été fondée en 1990 dans le but de promouvoir des alternatives économiques, sociopolitiques, écologiques et culturelles par l'entremise et la gestion de fonds et de capitaux. En tant que société anonyme, la banque est régie par le Code des obligations suisse (CO) et par ses statuts. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a délivré à la BAS une licence bancaire et de maison de titres.

2 CONDITIONS-CADRES

L'évolution économique mondiale marquée par une deuxième année de pandémie

En 2021, deuxième année de pandémie de coronavirus, les plans de protection et les mesures sanitaires ont continué à bouleverser la vie quotidienne et professionnelle sur quasiment toute la planète. Les programmes de soutien Covid étatiques, la politique monétaire des banques nationales demeurée expansive ainsi que les campagnes de vaccination et l'espoir de retour à la normale ont dopé les marchés boursiers autour du monde. De nombreux indices ont largement dépassé leur niveau d'avant la crise pour atteindre de nouveaux sommets, comme le SMI suisse. L'indice «MSCI All Country World» (indice boursier mondial qui inclut les pays émergents) a bondi de 17,4 pour cent sur l'année civile et le SMI de 20,2 pour cent. Et cela malgré l'aggravation des pénuries dans les chaînes d'approvisionnement, l'importante inflation temporaire aux États-Unis et dans l'UE ainsi que le renforcement des mesures sanitaires lors du quatrième trimestre après une nouvelle flambée du coronavirus. Pour ce qui est de l'évolution économique en Suisse, le groupe d'expert-e-s des prévisions conjoncturelles de la Confédération s'attend à une croissance de 3,3 pour cent du PIB (corrige des événements sportifs). À partir de l'automne, la gastronomie, la culture et le tourisme ont subi une nouvelle fois des pertes importantes à cause des vagues de pandémie et des restrictions consécutives, mais dans une mesure moindre qu'en 2020. Le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich estime que le taux de chômage – selon la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT) – est tombé à 4,5 pour

cent au quatrième trimestre, pour une moyenne annuelle de 5,1 pour cent sur 2021. Les expert-e-s de la Confédération prévoient une croissance de l'économie suisse de 3,0 pour cent en 2022.

Évolution du marché

Financement: concurrence toujours forte et prix élevés sur le marché immobilier; les investissements des entreprises repartent à la hausse

En Suisse, 71'000 logements étaient vacants à la mi-2021. La part de logements vacants s'est ainsi réduite pour la première fois depuis douze ans. Les régions qui montrent le plus fort recul des taux de vacance par rapport à 2020 sont la Suisse orientale (2,08 à 1,74 pour cent) et le Nord-Ouest (1,96 à 1,64 pour cent). Il subsiste de grandes différences à l'échelon régional: le canton de Soleure a le taux de logements vacants le plus élevé de Suisse (3,15 pour cent) et Zoug le plus bas (0,34 pour cent). L'Office fédéral de la statistique relève en outre des taux de vacance importants dans les cantons du Tessin (2,83 pour cent), d'Appenzell Rhodes-Intérieures (2,59 pour cent) et du Jura (2,56 pour cent). Nettement plus que dans des agglomérations comme Genève, Zurich ou Bâle, où l'on compte seulement 0,5 à 1 pour cent de logements vides. Les appartements en propriété ont connu un fort recul de 15,4 pour cent, alors qu'il a été de 8,4 pour cent pour les appartements en location. La baisse de l'offre de logements neufs (loués ou vendus) a aussi eu de quoi impressionner, avec 24,2 pour cent. On observe une augmentation de la demande pour des logements plus spacieux, ce qui s'explique par l'obligation ou les recommandations de télétravail: les appartements de quatre pièces et davantage ont

RAPPORT DE SITUATION

été les plus demandés. La hausse des prix sur le marché de l'immobilier s'est poursuivie, avec pour conséquence la recherche du taux d'intérêt « le plus avantageux », aussi bien par la clientèle privée que par des organismes d'utilité publique fournisseurs de logements bon marché. Les liquidités toujours élevées sur les marchés ainsi que les plateformes de comparaison en ligne ont renforcé la concurrence, tout en réduisant les marges sur les opérations hypothécaires. Les pressions inflationnistes pourraient faire monter les taux d'intérêt, en particulier ceux des financements à long terme, ce qui devrait augmenter la demande d'offres de financement sur le court terme. La L'assainissement durable de bâtiments progresse, et par conséquent l'intérêt pour des conseils compétents. Les logements abordables demeurent très recherchés. On commence tout juste à percevoir une certaine curiosité vis-à-vis de solutions et formes d'habitat alternatives (p. ex. des communautés d'habitation ou des micromaisons, également appelées tiny houses).

Après neuf mois de réticence à investir dans un contexte de pandémie, les entreprises ont relancé leurs projets au quatrième trimestre, d'où une forte augmentation des demandes. Il convient toutefois de ne pas perdre de vue les grandes incertitudes et les difficultés de livraison qui persistent ainsi que la pression concurrentielle sur de nombreux marchés. Les petites entreprises actives dans le domaine de la durabilité ont toujours de la peine à se financer au moyen de fonds propres. La concurrence croissante se perçoit aussi chez les entreprises clientes, à plus forte raison parce que les banques cantonales et régionales sont de plus en plus nombreuses à mettre en avant des projets de durabilité dans le secteur des crédits.

Placements : fort intérêt pour les placements durables

Selon l'« Étude de marché suisse pour les placements durables 2021 » publiée par Swiss Sustainable Finance, le volume de ces placements a progressé de plus de 30 pour cent en Suisse. On y apprend que l'importance des concepts d'investissements à impact n'a cessé d'augmenter, et cette évolution vaut aussi pour la BAS. En 2021, les actifs gérés y ont augmenté de 165 millions de francs – un chiffre qui inclut un transfert d'avoirs notable depuis des comptes d'épargne et de paiement. On doit probablement cela à la nouvelle extension des taux d'intérêt négatifs à laquelle la BAS a procédé début août. Les concepts d'impact rencontrent le succès depuis un certain temps déjà, à la BAS : ils ont la faveur de 71,4 pour cent des clientes et clients qui lui ont confié un mandat de gestion de fortune.

Le débat sur l'écoblanchiment (ou « greenwashing ») en matière de placements durables gagne en intensité. En Allemagne, par exemple, la Centrale des consommateurs a porté plainte contre une banque, qualifiant son calculateur d'impact pour un fonds de placement de communication abusive. Dans l'UE, les travaux avancent en vue d'une taxonomie, c'est-à-dire un système de classification étendu pour les activités économiques durables. Et en Suisse, la FINMA a publié une communication sur la surveillance consacrée à la publicité pour des fonds, à l'organisation concernant la gestion et à la conduite du processus de conseil, relevant ainsi les exigences relatives aux fonds durables. Pour ses produits de placement, la BAS cherche à indiquer, avec autant de transparence que possible, si l'on peut ou non en mesurer directement l'impact. Cela a notamment conduit à ce que le fonds de placement BAS ne soit pas identifié

comme étant compatible avec l'objectif de « 1,5 degré » dans une campagne de client-e-s mystères de Greenpeace. Au moment de l'appel, le rapport de l'institution d'audit externe n'était pas encore disponible, ce qui a été précisé correctement par l'équipe de conseil de la BAS. Le résultat positif de l'audit a été publié ultérieurement.

Le modèle d'affaires intégralement durable de la BAS l'aide à s'affirmer face à une concurrence grandissante dans les placements durables (où des offres numériques grignotent le marché). La clientèle existante a bien compris l'importance de l'extension des taux d'intérêt négatifs, destinée à renforcer le modèle d'affaires de la BAS ; cela prouve la valeur de ce dernier quand il est appliqué avec cohérence. Un nombre élevé de nouvelles clientes et nouveaux clients ont rejoint la BAS en 2021, accompagné-e-s d'un important afflux de capitaux. La progression a toutefois ralenti par rapport aux années précédentes.

Environnement réglementaire : mise en œuvre de la LSFIn et de l'OSFin

La loi sur les services financiers (LSFin) et l'ordonnance sur les services financiers (OSFin) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Elles créent des conditions de concurrence uniformes pour les intermédiaires financiers et améliorent la protection de la clientèle. Des délais transitoires jusqu'en 2022 ont été prévus pour la plupart des dispositions. En 2021, la BAS a pleinement mis en œuvre la LSFIn avec un groupe de travail interne. Les clientes et clients ont reçu des contrats adaptés afin d'indiquer leur profil de risque. Cela a suscité de nombreuses questions, activités de suivi et tâches de clarification, lesquelles doivent s'étendre jusqu'au premier trimestre 2022 au moins.

RAPPORT DE SITUATION

3 PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET MESURES IMPORTANTES

Mesures passives destinées à renforcer le modèle d'affaires

Au cœur du modèle d'affaires de la BAS, on trouve l'octroi de crédits à des entreprises et à des projets durables, en vue de soutenir la transformation de l'économie et de la société vers la durabilité. La BAS se soumet d'elle-même à de nombreux critères d'exclusion, se focalise sur neuf secteurs d'encouragement et renonce – dans une perspective de durabilité – à des opérations courantes dans les banques ordinaires (spéculation boursière, activité bancaire d'investissement, négoce de titres pour son compte propre, bonus). Le résultat sur intérêts des dernières années reflète les conséquences de la faiblesse des taux: les produits de l'activité de crédit continuent de diminuer à cause de la concurrence. Ceux des intérêts et des dividendes de placements financiers baissent constamment, tandis qu'augmentent les coûts des liquidités détenues sur des comptes auprès de la Banque nationale suisse sur lesquels sont prélevés des intérêts. Pour renforcer son modèle d'affaires durable, la BAS a donc instauré, en août 2021 et pour la plupart des comptes, la perception d'intérêts négatifs dès le premier franc. Elle a soigneusement pesé le pour et le contre de cette mesure, à l'interne et lors de discussions exploratoires avec des parties prenantes. Comparée à une augmentation générale des frais, l'adaptation des taux d'intérêt ne grève pas les avoirs modestes de manière disproportionnée. Elle est plus flexible, plus rapidement adaptable que les frais et, surtout, elle laisse une marge de manœuvre à la clientèle fortunée. La majorité des clientes et clients ont soutenu cette politique de taux d'intérêt qui – outre la composante

d'intérêt individuelle – vise un effet positif pour l'économie et la société. La BAS leur témoigne sa gratitude. Elle considère cette confiance comme une adhésion claire à son modèle d'affaires.

Une deuxième année de pandémie bien maîtrisée

Composé de la présidente du conseil d'administration, de la direction générale ainsi que des services du personnel, d'assistance et de la communication, le groupe de travail interne à la banque a continué à se réunir régulièrement en 2021. Il a pris les mesures adéquates afin de protéger le personnel et la clientèle. La BAS a pu poursuivre ses activités en cette deuxième année de pandémie, malgré les restrictions et le maintien de l'obligation ou de la recommandation de travailler à domicile. Elle a gardé le contact avec ses clientes et clients, même si ce fut souvent par voie électronique. Un grand merci à l'ensemble des collaboratrices et à tous les collaborateurs pour leur adhésion au concept de protection et leur engagement pour la BAS, que ce soit en télétravail ou dans les bureaux.

Nouveaux partenariats et développement de champs thématiques

La BAS soigne le vaste réseau d'organisations partenaires qui partagent ses valeurs. Une collaboration importante s'y est ajoutée en 2021: la banque participe désormais au programme «Swiss Triple Impact (STI)», lequel s'engage à améliorer la résilience et la durabilité de l'économie helvétique. Les entreprises clientes de la BAS peuvent profiter d'un accès au programme à des conditions préférentielles. Le partenariat de la banque avec le Fonds

de technologie (instrument de politique climatique de la Confédération, qui octroie des cautionnements à des technologies innovantes) a également de quoi intéresser les entreprises clientes. La stratégie de la BAS mise prioritairement sur le développement de nouveaux champs thématiques et domaines d'activité durables. En 2021, la banque s'est activement consacrée au champ thématique «économie circulaire» et a organisé deux webinaires sur ce sujet avec des partenaires. Elle est aussi devenue membre de Circular Economy Switzerland, plateforme de coordination et d'échange ouverte à des initiatives dans le domaine de l'économie circulaire.

Mesure de l'empreinte carbone de toute l'activité de la banque

La BAS a été, en 2021, la première banque suisse à présenter l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités. Après ses activités d'exploitation et de placement, celle de financement est désormais aussi prise en compte. Dans le cadre de l'engagement «Climate Change Commitment», avec 27 autres banques orientées vers des valeurs éthiques, la BAS s'était engagée en 2019 à mesurer et publier l'empreinte carbone pour toutes ses activités dans les trois ans à venir. Conçue par la Platform for Carbon Accounting Financials (PCAF), la méthode de mesure aide la banque à s'assurer que la somme de ses émissions de CO₂ corresponde à la trajectoire de réduction stipulée par l'Accord de Paris sur le climat. L'insuffisance de données empêche encore d'analyser les crédits pour l'agriculture et il a fallu évaluer une grande partie des crédits immobiliers avec des données moyennes sur la consommation d'énergie. Selon cette approche prudente, 57 pour cent des crédits ne sont

RAPPORT DE SITUATION

pas encore compatibles avec l'objectif climatique «1,5 degré», ce qui s'explique en partie par le fait qu'ils mettent l'accent sur un autre aspect (p.ex. social, avec des loyers abordables). Les crédits aux énergies renouvelables (8 pour cent du volume des prêts) ainsi que les hypothèques ECOSANA et ECONOVA, dont les exigences écologiques sont particulièrement élevées (24 pour cent du volume des crédits), respectent l'objectif climatique «1,5 degré». La BAS travaille à améliorer la qualité des données et à motiver la clientèle à procéder sans attendre à des assainissements énergétiques.

Amélioration des processus, sociocratie et leadership

Le conseil d'administration et la direction générale ont décidé de mettre en œuvre, sous la bannière «Lean BAS», l'amélioration des processus lancée dans le cadre du développement d'entreprise «On y va». Des collaboratrices et collaborateurs ont été formé-e-s à la gestion et au soutien de processus pendant l'année 2021. Une cheffe de projet a été engagée. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des processus afin de maîtriser l'augmentation du nombre de clientes et clients, tout en limitant la hausse des coûts et en donnant au personnel du temps pour s'occuper de la clientèle.

En ce qui concerne la gestion d'entreprise, sept équipes pilotes ont testé les possibilités offertes par les formes de collaboration agiles et les méthodes de gestion de la sociocratie 3.0. Tous les aperçus et expériences obtenus ont été positifs, si bien que le conseil d'administration et la direction générale ont décidé d'organiser progressivement l'entreprise selon les principes sociocratiques nouvelle mouture en tenant compte des prescriptions régle-

mentaires, sous le nom «BAS 3.0». Il s'agit de mettre en place un modèle de gestion orienté vers l'avenir, conforme aux valeurs de la banque et qui met l'humain au centre. Les collaboratrices et collaborateurs doivent pouvoir déployer leurs talents et s'investir avec autonomie selon les objectifs de l'entreprise, afin de promouvoir la transformation durable avec et pour la clientèle. Ce processus confère un rôle important au leadership. Un programme de formation a permis aux cadres de se préparer à des rôles différents et de travailler à leur propre évolution ainsi qu'à la collaboration en équipe. Un autre changement organisationnel touche à l'analyse de la durabilité, qui guide les recommandations et décisions d'investissement de la BAS; elle a été réorganisée et intégrée au service Durabilité.

Crédits Covid : évolution positive des remboursements

En tant que banque partenaire pour les crédits Covid, la BAS a consacré en 2020 beaucoup d'énergie à l'établissement rapide des processus nécessaires et à leur mise en œuvre sous forme de solution numérique. Sur 159 crédits octroyés pour un montant total de 13,3 millions de francs, 142 étaient encore ouverts au 31 décembre 2021, pour 10,3 millions de francs.

La BAS augmente ses investissements auprès de banques partenaires

En 2021, la BAS a pris des participations pour 9,4 millions de francs en tout, dans sept établissements financiers éthiques (participations dans six établissements pour 6 millions de francs en 2020): 2,7 millions de francs dans GLS Bank en Allemagne, 1,8 million de

francs dans Merkur Andelskasse au Danemark, 462'000 francs dans Cultura Sparebank en Norvège, 894'000 francs dans Ekobanken en Suède, 236'000 francs dans SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement) en France, 2,8 millions de francs dans Triodos Bank aux Pays-Bas et 494'000 francs dans Charity Bank en Grande-Bretagne. Pour rappel, la BAS a conclu en 2019 un partenariat avec la Banque communautaire libre (Freie Gemeinschaftsbank), en Suisse, et a souscrit un emprunt subordonné de 750'000 francs. La banque a investi 3,1 millions de francs sous forme d'emprunt subordonné dans une nouvelle émission de Triodos. D'autres participations dans des banques proches des valeurs éthiques de la BAS ainsi que d'autres financements conjoints sont prévus pour 2022 et les années suivantes.

Forte progression, compatibilité «1,5 degré» et exemplarité du fonds Living Values

En 2021, le fonds «ABS Living Values – Balanced Fund» a connu un grand succès auprès de la clientèle de la BAS. L'objectif a été dépassé, avec 83,5 millions de francs investis. Aux 1593 clientes et clients de la banque qui ont souscrit des parts de ce fonds s'ajoutent des clientes et clients externes (pour environ 9 pour cent des capitaux investis).

Fin 2021 et conformément à la politique de placement de la banque, la composition du fonds était de 36 pour cent d'actions cotées en bourse et de 52 pour cent d'obligations issues de l'univers de placement de la BAS. Il est recommandé d'investir au minimum 10'000 francs. En 2021, le fonds a enregistré une performance annuelle de 10,82 pour cent (tranche de détail,

RAPPORT DE SITUATION

ou retail). Une analyse externe réalisée par la société de conseil indépendante Institutional Shareholder Service (ISS) a en outre confirmé la compatibilité du fonds «ABS Living Values» avec l'objectif climatique «1,5 degré». La BAS a entamé une collaboration avec Ethos pour dialoguer avec des sociétés dans lesquelles le fonds investit et exercer les droits de vote. Le fonds a aussi servi de modèle concret pour le projet de recherche du professeur Sebastian Utz sur l'optimisation des stratégies d'investissement durable, lauréat du HSG Impact Award de l'université de Saint-Gall. Contrairement aux approches traditionnelles de gestion de portefeuille, le modèle d'optimisation tient compte de la durabilité à tous les échelons de l'analyse, à égalité avec le rendement et le risque.

Numérisation : réalisations et travaux préparatoires approfondis

Les projets de numérisation suivants ont pu être mis en œuvre en 2021 : transition de la procédure de connexion à l'e-banking vers une solution moderne et sûre basée sur les appareils mobiles ; profilage en ligne du risque pour le fonds de placement BAS ; base de données CRM pour le conseil à la clientèle ; intégration de l'outil d'analyse en ligne pour l'assainissement énergétique eVALO ; extension de l'outil d'impact BAS dans le conseil en placement, afin de montrer l'impact du portefeuille d'un-e client-e. Il a fallu reporter certains lancements, le plus souvent en raison d'écueils techniques chez les partenaires de la BAS et au sein du réseau de banques. De nombreux projets sont en préparation pour 2022 : application bancaire mobile, plan d'épargne en fonds, négoce de titres dans l'e-banking, refonte du site web, mise en ligne du Rating immobilier, portail en

ligne pour la clientèle, solution informatique pour soutenir le processus de conseil en matière de crédits, gestion électronique des documents, changement de matériel informatique pour le personnel.

Succès ininterrompu pour les actions BAS

Ces dernières années, la BAS a pu renforcer progressivement sa base de fonds propres. L'intérêt pour des actions BAS supplémentaires est resté soutenu en 2021. La banque est actuellement en mains de 8709 actionnaires. Sa base de fonds propres atteint un niveau élevé. La renforcer n'est donc plus une priorité absolue, il est néanmoins prévu de continuer à augmenter chaque année le capital. Ainsi, de nouvelles et nouveaux actionnaires pourront participer au « mouvement BAS ». Le négoce d'actions BAS a été inhabituellement élevé en 2021. La banque estime que les changements au sein de l'actionariat découlent de l'extension des taux d'intérêt négatifs.

Liquidités toujours supérieures au seuil d'exonération relevé de la BNS

La Banque nationale suisse (BNS) poursuit sa politique monétaire expansionniste, malgré une hausse sensible du renchérissement dans différentes régions du monde lors du second semestre. En 2020, la BNS a temporairement relevé le seuil d'exonération pour le calcul des intérêts négatifs sur les avoirs à vue des banques en raison de la pandémie de coronavirus. La franchise de la BAS s'élevait à 285 millions de francs à la fin de l'année. En dépit de cette bouffée d'air, le haut niveau de liquidités reste un défi majeur. Les avoirs SIC ont atteint 494,3 millions de

francs fin 2021, dépassant largement le seuil d'exonération. Sur ce montant, la BAS doit verser un intérêt négatif de -0,75 pour cent à la BNS.

Régime des petites banques pour la BAS

Le nouveau régime des petites banques, élaboré par la FINMA en concertation avec les établissements bancaires, représente des allègements réglementaires et administratifs importants pour les banques petites et solides comme la BAS. Les établissements dont la capitalisation et les liquidités dépassent nettement la moyenne bénéficient dorénavant d'un régime réglementaire simplifié. La BAS répondant à ces critères, elle est autorisée à participer au nouveau régime depuis 2020.

RAPPORT DE SITUATION

4 MARCHÉ DES AFFAIRES EN 2021

Commentaires sur les comptes annuels

Fin 2021, le bilan de la BAS totalisait 2,243 milliards de francs. Il évolue ainsi sainement, en augmentation de 4,6 pour cent par rapport à 2020.

Les fonds de la clientèle et les actifs sous gestion (AuM) augmentent moins fortement

Fin 2020, les avoirs de la clientèle totalisaient 1,894 milliard de francs contre 1,971 milliard au 31 décembre 2021, soit une hausse de 4,1 pour cent. L'extension des taux d'intérêt négatifs sur la plupart des comptes explique le fait que les avoirs de la clientèle aient beaucoup moins augmenté qu'en 2020, où la hausse atteignait 10 pour cent. Pour 2021, la banque a enregistré un afflux net de capitaux de 172,4 millions de francs* (198,1 millions de francs en 2020). Les actifs sous gestion (AuM) ont progressé de 153,5 millions de francs pour atteindre 2,572 milliards (+6,3 pour cent).

Progression légèrement supérieure des prêts à la clientèle

Les prêts à la clientèle (crédits utilisés) sont passés de 1,529 à 1,576 milliard de francs pendant l'exercice sous revue, soit une hausse de 46,7 millions de francs ou 3,1 pour cent, légèrement mieux que l'année précédente où l'augmentation avait été de 38,6 millions de francs. Les limites de crédit accordées ont progressé de 2,6 pour cent (40,5 millions de francs) à 1,622 milliard de francs.

Nouvelle baisse significative du résultat brut des opérations d'intérêts

Avec 66,2 pour cent des recettes de la BAS, les opérations sur marges d'intérêts en constituent le pilier cen-

tral. Le résultat brut des intérêts s'est élevé à 18,1 millions de francs en 2021, soit 0,96 million de moins que l'année précédente. Le produit des intérêts et des escomptes a nettement baissé par rapport à 2020 (16,1 millions de francs, contre 17,8 millions), aussi en raison de la forte hausse des coûts des liquidités (plus 1 million de francs, voir ci-dessous). Le produit brut des intérêts et des escomptes n'a toutefois été inférieur que de 0,6 million de francs environ à celui de 2020. Le produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières a également poursuivi sa baisse en 2021: il a atteint 0,9 million de francs, soit environ 0,3 million de moins qu'en 2020. L'extension de la facturation des intérêts négatifs à la clientèle a contribué à ce que les charges d'intérêts de la banque soient devenues des produits en 2021. La rémunération négative des comptes de passif a réduit les charges d'intérêts de 1'759'000 francs (754'000 francs en 2020), aboutissant à un produit de 1,12 million de francs (37'900 francs en 2020). Après dissolution de corrections de valeur pour un montant de 0,3 million de francs, les opérations sur différences d'intérêts (actif et passif) donnent un résultat net de 18,4 millions de francs (environ 1,2 pour cent de plus qu'en 2020).

Coûts des liquidités de nouveau en hausse

Fin 2021, la BAS détenait 494,3 millions de francs sur son compte de virement à la BNS (44,5 millions de francs de plus qu'en 2020). Ses liquidités dépassaient alors largement le seuil d'exonération au-delà duquel la BNS prélève des intérêts négatifs. La BAS détenait en outre plus de 49,8 millions de francs sur des comptes auprès d'autres banques ou établissements pour le règlement de transactions. Ces établissements, les banques et la BNS

ont facturé à la BAS des intérêts négatifs à hauteur de 1'703'679 francs. En 2020, ces frais atteignaient seulement 662'700 francs.

Nette augmentation des revenus des commissions et prestations de services, baisse de ceux du négoce

Dans les opérations de commissions et de prestations de services, la BAS a obtenu en 2021 un résultat de 7,5 millions de francs, soit 30,4 pour cent de plus qu'en 2020 (5,8 millions de francs). Cela tient d'une part au fait que le fonds de placement BAS a atteint un volume de 83,5 millions de francs, nettement au-delà de l'objectif de 60 millions de francs. D'autre part, le conseil en placement et la gestion de fortune ont fait l'objet d'une forte demande en 2021. Les deux effets s'expliquent, entre autres, par la poursuite de l'extension des taux d'intérêt négatifs et par la volonté de la clientèle de placer intelligemment les liquidités dont elle n'a pas besoin à moyen terme.

Les opérations de négoce ont généré des revenus de 1,1 million de francs, résultat inférieur de 16,8 pour cent à celui de 2020. Il s'agissait majoritairement de transactions sur devises en lien avec la gestion de fortune.

Des charges d'exploitation toujours en hausse

Les charges d'exploitation ont augmenté à 23,4 millions de francs (22 millions de francs en 2020). Cette progression de 6,6 pour cent est inférieure à celle de 2020 (+10,5 pour cent). La cause principale, en 2021 aussi, réside dans l'augmentation des charges de personnel due à la croissance du volume d'affaires. La comparaison des postes de charges et de revenus montre un rapport coûts/revenus (Cost Income Ratio) de 85,1 pour cent (81,4 pour cent en 2020).

* Chiffre corrigé par rapport à la version imprimée

RAPPORT DE SITUATION

Bénéfice maintenu

Les provisions, autres corrections de valeur et pertes se sont élevées à 2,1 millions de francs pour l'exercice sous revue (1 million de francs en 2020). Ce montant a été affecté aux autres provisions (réserves latentes). Les corrections de valeur sur les participations ainsi que les amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ont atteint 1,6 million de francs, soit 364'000 francs de moins qu'en 2020.

Fin 2021, la BAS affichait un résultat opérationnel de 660'615 francs (1,1 million en 2020). Compte tenu des produits extraordinaires de 356'240 francs (l'année précédente, 147'421 francs de charges extraordinaires) et après déduction de 408'788 francs d'impôts, le bénéfice annuel est de 608'067 francs (571'374 francs en 2020), soit une augmentation de 6,4 pour cent.

Le bénéfice annuel reflète la situation du marché avec des taux d'intérêt bas, une concurrence intensive dans les opérations de crédit et une forte demande pour des placements financiers durables. Alors que le produit des commissions sur opérations de négoce de titres et placements a nettement augmenté par rapport à 2020 (+1,5 million de francs), le produit brut des intérêts a poursuivi sa baisse (-1 million de francs). Dans l'environnement du marché actuel, on peut qualifier de gageure l'observation rigoureuse d'un modèle d'affaires visant l'impact socio-écologique dans l'économie réelle et faisant des opérations sur les différences d'intérêts une priorité stratégique. Ce défi a été relevé en 2021, ne serait-ce que grâce au fait que la clientèle soutient le modèle d'affaires de la BAS, accepte les taux d'intérêt négatifs, recherche des compétences en matière de placement et s'intéresse beaucoup au fonds de placement BAS. Dans ce contexte, on peut considérer le

résultat annuel comme satisfaisant.

Il permet à la banque – fidèle à son objectif de suffisance des bénéfices – de constituer des réserves afin de garantir son modèle d'affaires à long terme et d'être en mesure de financer des innovations.

Proposition d'affectation du bénéfice et de versement d'un dividende

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale (AG) du 20 mai 2022 d'affecter 0,5 million de francs du bénéfice à la réserve légale générale et de verser 100'000 francs à l'association Fonds d'innovation. En outre, il propose à l'AG le versement d'un dividende de 0,25 pour cent de la valeur nominale par action, issu des réserves en apports de capital exonérées d'impôts.

Révision résultant du Code des obligations

Le conseil d'administration a approuvé les présents comptes annuels le 22 février 2022. Le rapport de révision (cf. page 44 de la présente publication) a été livré en texte normal.

Commentaires sur l'évolution de la clientèle

Au 31 décembre 2021, la BAS comptait 43'230 clientes et clients, soit une augmentation nette de 1653 relations d'affaires (à peu près moitié moins qu'en 2020). Cette hausse de 4 pour cent de la clientèle malgré l'extension des taux d'intérêt négatifs est une grande preuve de confiance vis-à-vis de la BAS. Un nombre croissant de personnes accordent de la valeur à un modèle bancaire orienté avec cohérence vers la durabilité.

Réaffectations dans les avoirs de la clientèle

Les avoirs de la clientèle ont évolué différemment en 2021, ce qui peut s'expliquer par des réaffectations dues à l'extension des taux d'intérêt négatifs. L'inventaire total des comptes 7sur7 a augmenté d'environ 17 millions de francs, soit 10,9 pour cent. Celui des comptes 7sur7 Plus – destinés aux actionnaires qui détiennent au moins dix actions BAS – a diminué de 6,4 pour cent à 89,9 millions de francs (96 millions de francs en 2020). Le volume des avoirs sur les comptes d'épargne a reculé de 8,9 millions de francs (-2,2 pour cent). Les obligations de caisse ont enregistré une hausse de 25,2 millions de francs. Le volume des avoirs sur les comptes courants a diminué de 15,3 millions de francs (-7,4 pour cent), contrairement aux comptes de dépôt pour associations, où ils ont progressé de 0,4 million de francs (+1,2 pour cent). Les fonds sur les comptes de prévoyance BAS 2 et BAS 3 ont connu une hausse de 23,3 millions de francs (+5,6 pour cent).

Forte progression des activités de placement

À la fin de l'exercice sous revue, l'équipe de conseil en placement administrait 3044 mandats pour des personnes ou institutions (2563 en 2020). Cette baisse s'explique par une nouvelle répartition interne de la clientèle dans la banque de détail. La fortune totale (titres et liquidités) des mandats était de 1096 millions de francs (1030,6 millions en 2020), en hausse de 65,4 millions de francs ou 6,3 pour cent par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2021, 717,8 millions de francs au total étaient investis hors bilan (sans les actions BAS) dans des dépôts (589,9 millions en 2020), en hausse de 127,9 millions de francs ou 21,7 pour cent. Cette évolution réjouissante révèle

RAPPORT DE SITUATION

aussi une réaffectation partielle des avoirs de l'épargne vers des placements, incitée par les mesures passives et adaptée au profil de risque de la clientèle.

Demande toujours plus forte pour les mandats de gestion de fortune

Les mandats de gestion de fortune de la BAS ont beaucoup de succès : fin 2021, l'équipe de conseil en placement administrait 1561 mandats de ce type pour un volume total de 516,3 millions de francs (1160 pour un total de 377,4 millions en 2020). Cela représente 401 mandats de plus qu'en 2020 (+34,6 pour cent). En tout, 71,4 pour cent des clientes et clients ont choisi un mandat avec stratégie « Impact » ou « Impact Fonds », dont les effets positifs sur l'environnement et la société sont particulièrement élevés. Cela représente une légère baisse par rapport à 2020, où cette proportion atteignait 73 pour cent.

Progression moindre des crédits, dans un contexte de baisse du taux d'intérêt moyen des hypothèques

En 2021, les crédits (crédits utilisés, y compris les limites accordées) ont augmenté de 40,5 millions de francs (+50,7 millions en 2020). Ce chiffre n'inclut pas les crédits Covid à hauteur de 10,3 millions de francs. L'essentiel de l'augmentation pour l'année sous revue tient à des opérations de financement plus importantes dans le domaine du logement coopératif d'utilité publique, dans des biens immobiliers durables ainsi que dans le secteur d'encouragement « Santé et bien-être ». La part des grands maîtres d'ouvrage pour des logements d'utilité publique atteint 39,4 pour cent du portefeuille total de prêts, une proportion élevée qui se justifie par le niveau de risque acceptable dans ce segment de clientèle. Le portefeuille de crédits de la BAS reste bien diversifié à l'échelle régionale.

La banque continue de tabler sur une légère progression de la demande, en fonction de la rapidité avec laquelle les propriétaires entreprennent des rénovations énergétiques. Le secteur « Énergies renouvelables » fait l'objet d'une forte demande, mais aussi d'une concurrence accrue. La BAS s'attend à ce que les PME consentent à davantage d'investissements après que la pandémie les a forcées à demeurer sur la retenue.

Des prêts avec un impact positif sur la société et l'environnement

Pour chaque crédit qu'elle octroie, la BAS indique si le projet financé génère un impact positif sur la société et l'environnement. La part des prêts attribuables à l'un des secteurs d'encouragement atteignait 85,3 pour cent à la fin de l'exercice sous revue (85,9 pour cent fin 2020). La BAS dépasse ainsi son objectif minimal de 80 pour cent. Le volume des crédits d'encouragement a continué de reculer et s'élevait à 33,8 millions de francs (-32,3 pour cent) en fin d'année. Les taux d'intérêt des crédits d'encouragement sont variables, donc supérieurs à ceux des crédits à taux fixe dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas. Ils s'appliquent pour l'instant uniquement à certaines situations avec la clientèle.

Situation actuelle par rapport à des sujets clés de la réglementation

Une base de fonds propres en augmentation constante

Lors de l'exercice sous revue, les fonds propres pouvant être pris en compte sont passés de 234,1 à 257,7 millions de francs. Cela est dû à l'augmentation de capital de 21,2 millions de francs en janvier 2021 ainsi qu'à l'affectation précitée aux autres provisions (réserves latentes).

Le ratio de levier simplifié (ratio de fonds propres non pondérés) de la BAS était de 9,6 pour cent fin 2021 (11,22 pour cent en 2020). Pour les détails, se référer aux chiffres clés concernant les prescriptions en matière de fonds propres, lesquels figurent en page 49 de la présente publication.

Un large actionariat

Au 31 décembre 2021, la BAS était entre les mains de 8709 actionnaires, soit 549 de plus qu'en 2020 (8160). La fondation collective Nest reste la principale actionnaire, avec 3,06 pour cent des droits de vote. La composition détaillée de l'actionariat se trouve en page 36 de la présente publication.

Succès pour la campagne de souscription d'actions

En 2021, la valeur totale des actions souscrites par des actionnaires nouveaux-elles et existant-e-s a atteint 18,4 millions de francs. L'inscription au registre du commerce et l'imputation aux fonds propres de la BAS ont eu lieu début 2022. Le négoce d'actions s'est élevé à 6,9 millions de francs.

Des liquidités toujours plus élevées

La BAS continue de disposer de fortes liquidités. Elles ont augmenté de 44,7 millions de francs en 2021, malgré l'extension des taux d'intérêt négatifs. Fin 2021, les liquidités s'élevaient à 494,6 millions de francs.

L'indicateur réglementaire qu'est le ratio de couverture de liquidités (Liquidity Coverage Ratio, ou LCR) a été nettement dépassé durant tout l'exercice sous revue. Au quatrième trimestre 2021, le LCR atteignait 309 pour cent (exigence réglementaire : 100 pour cent). Pour les détails, se référer aux chiffres clés relatifs au LCR en page 49 de la présente publication.

RAPPORT DE SITUATION

5 ÉVALUATION DES RISQUES

La BAS suit une politique prudente en matière de risques. Elle veille à un rapport équilibré entre le rendement et les risques, tout en gérant activement ces paramètres. Le conseil d'administration examine l'exposition de la banque à un rythme clairement défini. Il a ainsi édicté un règlement qui garantit que tous les risques importants sont enregistrés, circonscrits et surveillés. Un compte rendu annuel a pour but de montrer au conseil d'administration et à la direction générale à quel point la banque est exposée. Une fois par an au minimum, le conseil d'administration procède à une évaluation des risques et vérifie l'adéquation des mesures prises. Les explications en page 20 de la présente publication donnent davantage d'informations concernant la gestion des risques.

En 2021, les risques principaux pour la BAS résidaient surtout dans les domaines suivants :

- Contexte des taux : l'environnement de taux bas persistant et les intérêts négatifs de la BNS constituent des risques importants pour la BAS. Alors que les taux d'intérêt négatifs apparaissaient encore comme une mesure temporaire au moment de leur introduction, en 2015, il est devenu clair en 2019 déjà qu'ils allaient perdurer. Depuis 2015, la BAS a ajusté à plusieurs reprises les taux d'intérêt de ses affaires passives afin de contrôler les afflux nets de capitaux et d'encourager la clientèle à investir sa fortune à long terme. En 2021, la BAS a continué d'adapter les taux créditeurs à l'évolution du marché et, en supprimant les seuils d'exonération sur presque tous les comptes, elle a opté pour une

solution flexible. Elle a renoncé en contrepartie et dans une large mesure à adapter les frais. Cette solution transparente grève moins les avoirs modestes. La majorité des clientes et clients ont soutenu cette mesure, vu l'importance qu'elles et ils accordent à un modèle d'affaires orienté de manière cohérente et globale vers la durabilité. Des réaffectations notables ont fait affluer des capitaux non nécessaires à court terme vers le fonds de placement BAS ou la gestion de fortune. La politique de la banque en matière d'intérêts va dans le sens de son modèle d'affaires : en plus de l'intérêt matériel sur les avoirs, la BAS tient compte d'un intérêt idéal, qui incarne son impact social et écologique positif sur l'ensemble de la société.

- Évolution des marchés des capitaux : la BAS s'attend à ce que la croissance économique mondiale enregistrée en 2021, après une chute liée à la pandémie, se poursuive en 2022. À moins que des conflits comme en Ukraine ne conduisent à une escalade et à une déstabilisation. L'étendue de la croissance dépendra en outre du temps que prendra la détente en matière de disponibilité de marchandises et matières premières devenues rares, ainsi que de l'ampleur des tendances inflationnistes présentées comme temporaires jusqu'à récemment. Il est question d'augmentations des taux directeurs aux États-Unis pour 2022. Alors que la BCE a également montré des velléités en ce sens, la BNS demeure sur la réserve. En 2022, la pandémie ne devrait plus entraîner des restrictions aussi importantes que les

années précédentes. Les actions et l'immobilier restent les domaines d'investissement où les espoirs de rendement sont les plus forts. Une détente des prix est peu probable. À en croire les déclarations politiques, de gros investissements sont à venir dans la transformation durable, en particulier dans le secteur de l'énergie. La banque surveille de près l'évolution économique et politique, tout en orientant sa stratégie de placement selon un scénario en accord avec ses attentes.

- Organisation en mutation : l'évolution de la BAS vers une organisation axée sur l'autodétermination et sur la responsabilité individuelle (sociocratie) ainsi que la pression constante sur la rentabilité augmentent les risques pour toute l'entreprise. Plusieurs projets destinés à améliorer l'efficacité nécessitent des ressources en personnel supplémentaires pendant une phase de transition. Les revenus des opérations sur différences d'intérêts dans les domaines d'activité classiques de la BAS devraient continuer de baisser, alors que ses charges d'exploitation resteront élevées en raison de l'expansion et des projets, surtout en ce qui concerne les charges de personnel. La BAS doit donc continuellement améliorer son efficacité, mais aussi adapter les conditions pour les activités existantes et lancer de nouveaux domaines d'activité produisant des revenus. Un vaste projet d'optimisation de l'efficacité a démarré avec « Lean BAS », avec pour objectif de libérer des capacités de travail afin de pouvoir servir une plus large clientèle.

RAPPORT DE SITUATION

– **Marché immobilier**: les activités de financement de la BAS l'engagent fortement dans le secteur immobilier. Près de la moitié de tous les crédits vont à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, 4 pour cent à des immeubles de rendement et 16 pour cent à des propriétaires de leur propre logement. Pour 2022, la banque s'attend à une stabilité du marché immobilier et, selon les régions, à des prix de l'immobilier stables ou en légère hausse, notamment pour les nouvelles constructions. Cela aussi bien en raison du contexte de taux d'intérêt que du besoin accru d'espace pour le télétravail. Les risques de crédit restent donc supportables malgré la crise sanitaire.

– **Rendement de la gestion des liquidités**: les possibilités de placement financier avec des contreparties de première qualité se font toujours désirer. Les placements échus peuvent rarement être réinvestis, ce qui se répercute négativement sur la rentabilité de la BAS. Cette dernière examine les possibilités et la procédure de gestion des liquidités avec une commission ad hoc du conseil d'administration.

– **Risques de variation des taux d'intérêt**: ils sont demeurés stables au cours de l'exercice sous revue, ce qui s'explique en partie par des décaissements moindres en matière de crédits. La BAS est bien préparée à supporter ces risques, grâce à la solide progression de ses fonds propres.

– **Situation des fonds propres**: celle-ci s'est encore améliorée pour la BAS en 2021. La banque prévoit de continuer à procéder à des

augmentations de capital afin d'ouvrir à davantage de personnes la possibilité de participer au «mouvement BAS».

– **Risques opérationnels**: avec sa gestion active des risques opérationnels, la BAS satisfait toutes les obligations légales et déontologiques. L'objectif est de garantir sa capacité à supporter les risques et de la renforcer, mais aussi d'éviter les pertes opérationnelles. Des investissements sont toutefois nécessaires en 2022 et 2023 afin de créer, à l'avenir, les bases d'une augmentation du rendement opérationnel. Cela instaure la confiance de toutes les parties prenantes dans la banque (réputation).

6 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Nombre de postes à plein temps

Fin 2021, 149 personnes travaillaient pour la BAS (125 à fin 2020), pour 122,9 équivalents plein temps* (personnes en formation comprises), contre 104,1* en 2020. Onze personnes ont quitté la banque pendant l'exercice sous revue. Dans le même temps, 35 personnes l'ont rejointe. Le taux de fluctuation s'élevait à 2,7 pour cent au 31 décembre 2021 (11,3 pour cent en 2020).

Changements importants en matière d'organisation et de personnes

L'assemblée générale 2021 a élu l'entreprise «ethix – Laboratoire d'éthique de l'innovation» en tant que nouvel organe de contrôle d'éthique externe pour un mandat de trois ans. Deux changements sont à noter au sein de la direction générale: Melanie Gajowski, responsable du secteur Développement et gestion des risques crédits, et Michael Diaz, responsable du secteur Placement, ont quitté la direction générale – avec effet respectivement à fin août 2021 pour l'une et fin février 2022 pour l'autre. Edy Walker, responsable des financements spéciaux et de l'association indépendante Fonds d'innovation fondée par la BAS, a pris sa retraite après 23 ans auprès de la banque. Roland Baumgartner lui a succédé. Fin 2020, Stefan Götschi a repris la tête du service Décision-crédit, succédant à Thomas Steiner, resté disponible en 2021 pour un mandat spécifique et qui a pris sa retraite après 13 ans passés à la BAS.

* Chiffre corrigé par rapport à la version imprimée

RAPPORT DE SITUATION

7 INNOVATION ET PROJETS

La BAS évalue et améliore régulièrement ses produits, prestations et processus.

Nouveaux produits et services

- Le secteur Placement a créé une solution en ligne pour la première étape de l'établissement du profil de risque pour le fonds de placement BAS.
- Un règlement de placement type a été rédigé afin que les organisations d'utilité publique puissent «investir en créant de l'impact».
- La BAS a proposé à sa clientèle d'adhérer gratuitement pendant une année à Actares, partenaire de longue date. Cette association s'engage en faveur de la durabilité en dialoguant avec des entreprises et en exerçant des droits de vote sur mandat de ses membres.
- En collaboration avec l'association eVALO et l'outil d'analyse spécifique proposé, la clientèle peut évaluer en ligne le potentiel de l'assainissement énergétique de son bien immobilier.

Amélioration des processus

La BAS a créé un groupe de projet sous la bannière «Lean BAS». Celui-ci s'occupe de la mise en œuvre du thème de l'Amélioration de l'efficacité et des processus, conformément aux valeurs de la BAS et consécutivement au projet «On y va». Une cheffe de projet permanente œuvre, avec une équipe, à optimiser systématiquement les processus prioritaires. Des collaboratrices et

collaborateurs ont suivi des formations spécifiques et participent à l'amélioration de l'efficacité dans différents rôles.

Gestion et développement organisationnel

Le conseil d'administration de la BAS a décidé, en septembre 2021, que la direction de la banque prendra désormais la forme d'une gestion d'entreprise moderne et agile, en ce qui concerne la gestion et le développement organisationnel. Les principes d'une «auto-organisation d'inspiration sociocratique» selon la sociocratie 3.0 doivent être mis à profit dans le cadre d'un processus de transformation. Celui-ci durera plusieurs années, sous la bannière «BAS 3.0» et dans le respect des exigences réglementaires auxquelles la banque est soumise. La décision a été prise sur la base des résultats positifs des sept équipes pilotes au sein de différents secteurs. Le processus vise à clarifier les rôles et les tâches, à accélérer les décisions et à transférer les compétences là où elles sont requises. Les collaboratrices et collaborateurs doivent pouvoir mettre en valeur leurs talents de manière optimale.

8 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Aucun événement extraordinaire n'est à signaler entre la date du bilan et la clôture de la rédaction du présent rapport, le 22 février 2022.

RAPPORT DE SITUATION

9 PERSPECTIVES

Les liquidités de la BAS ont continué d'augmenter en 2021. Pour l'exercice à venir, la banque s'est fixé pour objectif de mieux faire connaître le secteur Financement et d'être plus active dans certains domaines clés. Elle va dès lors intensifier sa communication et proposer des produits et prestations supplémentaires : énergies renouvelables, assainissement énergétique des bâtiments et PME durables. La BAS s'attellera en outre à faire découvrir à un plus large public ses valeurs ainsi que l'importance de l'argent durable en matière de crédit. En insistant sur son activité de financement, la BAS vise à renforcer son impact sur l'économie réelle autant qu'à soutenir la transformation durable de l'économie et de la société. La BAS poursuivra son engagement en faveur de l'économie circulaire, notamment en tant que partenaire de la plateforme événementielle « Shift Switzerland ». Elle s'attend à une augmentation des prêts octroyés en 2022 aussi, avec une marge d'intérêt toujours en léger recul.

Avec « BAS 3.0 », la banque met en place des formes de collaboration ainsi que des processus de décision modernes et agiles. Et aussi des processus plus efficaces dans le cadre de « Lean BAS ». Les collaboratrices et collaborateurs doivent pouvoir utiliser leurs talents de manière plus ciblée. Les compétences et les décisions sont transférées autant que possible là où elles sont directement nécessaires. L'objectif est de pouvoir suivre et conseiller une plus large clientèle, avec compétence, et d'améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

La BAS part du principe que la crise sanitaire l'occupera moins intensivement en 2022 et elle s'attend à un retour progressif à la situation pré-pandémique, pour autant qu'aucune muta-

tion agressive du virus n'apparaisse. La réduction des mesures de protection devrait avoir un effet positif aussi bien lors des contacts avec la clientèle et les actionnaires que dans la collaboration au sein des équipes. La BAS prévoit en outre une reprise de l'activité d'investissement des entreprises.

La BAS constate un intérêt toujours marqué pour les placements durables. Elle salue le fait que l'écoblanchiment soit pris au sérieux et que le régulateur s'y intéresse. Elle continue de voir un grand potentiel dans les activités de placement. Sur ce point, la BAS tient à se distinguer clairement de ses concurrents, en particulier dans les activités en ligne. Cela est possible grâce à son modèle d'affaires résolument durable, à sa compétence en matière de conseil, mais aussi avec ses produits, par exemple son propre fonds de placement ou les investissements à impact. La BAS table sur une évolution positive du volume des dépôts, des actifs sous gestion ainsi que des produits des commissions et des services, en raison de l'afflux de capitaux. La gamme de produits sera complétée par un plan d'épargne en fonds. Dès le printemps 2022, la nouvelle Debit-Mastercard est utilisable pour des achats en ligne. Les importantes conversions de contrats liées à la LSFIn s'achèveront début 2022.

Dans le domaine de la numérisation, les projets lancés en 2021 se concrétiseront en 2022, à commencer par la refonte du site web. Suivront une application bancaire mobile, la possibilité de négocier des titres dans l'e-banking, un portail clientèle numérique ou encore la gestion en ligne des documents. Les processus internes seront numérisés (entre autres pour le service du personnel et le flux des créanciers).

Insuffisante, la base de données servant à mesurer l'empreinte carbone

des activités de financement doit être améliorée en 2022 par une collecte ciblée de données.

Dans le cadre de sa stratégie internationale, la BAS prévoit de prendre en 2022 de nouvelles participations dans des banques aux valeurs proches des siennes. Elle envisage aussi de premiers financements consortiaux avec des organisations partenaires à l'étranger. Le prochain rapport de durabilité de la banque paraîtra en même temps que les chiffres semestriels pour 2022.

La BAS espère que la situation épidémiologique lui permettra d'organiser son assemblée générale le 20 mai 2022 en présence de ses actionnaires.

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Structure du bilan au 31 décembre 2021

Actifs	Annexe	31.12.2021	31.12.2020	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Liquidités		494'621'163	449'892'619	44'728'544	10
Créances sur les banques		49'779'222	24'204'612	25'574'610	106
Créances sur la clientèle	7.1	79'766'355	84'573'706	-4'807'351	-6
Créances hypothécaires	7.1	1'496'242'432	1'444'731'131	51'511'301	4
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7.2	452'828	169'082	283'746	168
Immobilisations financières	7.3	88'301'517	105'571'604	-17'270'087	-16
Comptes de régularisation		811'278	820'756	-9'479	-1
Participations	7.4	9'414'553	8'894'244	520'309	6
Immobilisations corporelles	7.5	16'921'468	17'717'393	-795'925	-4
Autres actifs	7.6	7'026'218	7'657'935	-631'717	-8
Total des actifs		2'243'337'032	2'144'233'081	99'103'951	5
Total des créances de rang subordonné		3'927'177	878'896	3'048'281	347
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		3'798'844	750'563	3'048'281	406

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Passifs	Annexe	31.12.2021	31.12.2020	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements envers des banques		73'479	71'984	1'495	2
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'690'373'287	1'638'491'187	51'882'101	3
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7.2	4'181'557	5'804'280	-1'622'723	-28
Obligations de caisse		280'713'000	255'532'000	25'181'000	10
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		0	0	0	0
Comptes de régularisation		2'268'526	2'013'891	254'635	13
Autres passifs	7.6	352'166	576'755	-224'589	-39
Provisions	7.10	40'277'564	38'203'337	2'074'226	5
Réserves pour risques bancaires généraux	7.10	11'050'000	11'050'000	0	0
Capital social	7.11	149'867'700	137'145'700	12'722'000	9
Réserve légale issue du capital		48'155'199	39'621'516	8'533'683	22
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		48'155'199	39'621'516	8'533'683	22
Réserve légale issue du bénéfice		14'236'515	13'742'458	494'057	4
Réserves facultatives issues du bénéfice		200'000	200'000	0	0
Bénéfice reporté		979'973	1'208'599	-228'626	-19
Bénéfice		608'067	571'374	36'692	6
Total des passifs		2'243'337'032	2'144'233'081	99'103'951	5
Total des engagements subordonnés		0	0	0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	0	0	0

Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2021	31.12.2020	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements conditionnels	7.1, 8.1	1'528'641	900'065	628'576	70
Engagements irrévocables	7.1	95'586'334	119'087'706	-23'501'372	-20

COMPTES ANNUELS

II COMPTE DE RÉSULTAT

Structure du compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

		2021	2020	Écart année précédente	
	Annexe	en CHF	en CHF	en CHF	en %
Résultat des opérations d'intérêts					
Produit des intérêts et des escomptes	9.1	16'117'167	17'809'900	-1'692'732	
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		0	0	0	
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		900'196	1'244'328	-344'132	
Charges d'intérêts	9.1	1'119'269	37'870	1'081'399	
Résultat brut des opérations d'intérêts		18'136'633	19'092'098	-955'465	-5
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	7.10, 9.4	285'477	-889'535	1'175'012	
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		18'422'110	18'202'563	219'547	1
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service					
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		5'189'030	3'692'076	1'496'954	
Produit des commissions sur les opérations de crédit		164'732	123'664	41'069	
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'599'407	2'231'695	367'712	
Charges de commissions		-430'424	-279'670	-150'755	
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations		7'522'744	5'767'765	1'754'980	30
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur		1'121'760	1'348'178	-226'418	-17
Autres résultats ordinaires					
Résultat des participations		20'729	23'653	-2'923	
Résultat des immeubles		628'619	653'824	-25'204	
Autres produits ordinaires		114'342	103'219	11'123	
Autres charges ordinaires		0	0	0	
Sous-total autres résultats ordinaires		763'690	780'695	-17'005	-2
Charges d'exploitation					
Charges de personnel	9.2	-15'186'700	-14'246'161	-940'539	
Autres charges d'exploitation	9.3	-8'245'813	-7'734'924	-510'890	
Sous-total charges d'exploitation		-23'432'513	-21'981'085	-1'451'428	7
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	7.5	-1'619'248	-1'983'178	363'930	-18
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	7.10	-2'117'928	-1'040'600	-1'077'328	104
Résultat opérationnel		660'615	1'094'338	-433'723	-40
Produits extraordinaires	9.4	356'240	14'550	341'690	
Charges extraordinaires	9.4	0	-161'971	161'971	
Impôts	9.5	-408'788	-375'543	-33'245	
Bénéfice		608'067	571'374	36'692	6

COMPTES ANNUELS

III RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	2021	2020
	en CHF	en CHF
Répartition du bénéfice		
Bénéfice	608'067	571'374
Bénéfice reporté	979'973	1'208'599
Bénéfice	1'588'040	1'779'973
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-500'000	-500'000
Attribution aux réserves facultatives issue du bénéfice	0	0
Distributions au moyen du bénéfice au bilan	0	0
Don à l'association Fonds d'innovation	-100'000	-300'000
Report à nouveau	988'040	979'973

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 20.5.2022 le versement d'un dividende de 0,25% par action, exonéré de l'impôt anticipé, issu des réserves en apports de capital exonérées d'impôts.

COMPTES ANNUELS

IV PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/ perte reporté(e)	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au début de la période de référence	137'145'700	39'621'517	13'742'458	11'050'000	1'408'599	0	571'375	203'539'648
Utilisation du bénéfice de 2020								
Don au Fonds d'innovation	0	0	0	0	0	0	-300'000	-300'000
Attribution à la réserve libre issue du bénéfice	0	0	500'000	0	0	0	-500'000	0
Dividendes	0	0	0	0	-228'625	0	228'625	0
Variation nette du bénéfice reporté	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital*	12'722'000	8'533'683	-5'943	0	0	0	0	21'249'740
Bénéfice 2021	0	0	0	0	0	0	608'067	608'067
Capitaux propres à la fin de la période de référence	149'867'700	48'155'200	14'236'515	11'050'000	1'179'974	0	608'067	225'097'455

* Les taxes d'émission et coûts accessoires sur transactions ont été imputés aux réserves de capital.

L'AFC a confirmé à titre provisoire la « réserve issue d'apports de capital exonérés de l'impôt » au 5.10.2021 à hauteur de CHF 47'941'118.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.1 Indication de l'entreprise ou du nom ainsi que de la forme juridique et du siège de la banque

Généralités

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) est une banque à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également des représentations à la rue du Port-Franc 11 à Lausanne, à la Kalkbreitestrasse 10 à Zurich ainsi qu'à la rue de Lyon 77 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de service représentent désormais une source de revenu supplémentaire. Les activités de négoce sont sans grande importance.

Fin 2021, la BAS employait, en valeur corrigée des postes à temps partiel, 120 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations au bilan

Les opérations sur marges d'intérêts – acceptation de fonds de la clientèle et prêts à la clientèle – constituent la principale source de recettes. La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La BAS octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendant-e-s. Le financement est assuré exclusivement par les avoirs de la clientèle et par les fonds propres.

Les opérations interbancaires se composent principalement de transactions à court terme avec des contreparties de premier ordre.

À des fins de liquidité et de placement, elle détient dans les immobilisations financières un portefeuille composé principalement d'obligations en francs.

La BAS gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les principaux revenus des opérations de commissions et de prestations de service sont générés par la gestion de fortune, le négoce de titres et la gestion de dépôt pour la clientèle, les placements fiduciaires et le trafic des paiements. La clientèle privée et institutionnelle et des entreprises commerciales ou industrielles ont recours à ces services.

Les opérations de commissions et de prestations de service comprennent notamment les virements pour les clientes et les clients, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès d'établissements bancaires helvétiques de premier ordre ainsi que dans des immobilisations financières.

Transactions commerciales

Les revenus des transactions commerciales résultent du négoce de devises et de titres pour le propre compte de la banque. Le négoce de devises et de titres est effectué sans qu'elle détienne elle-même de portefeuille important.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.2 Explications concernant la gestion des risques, notamment le traitement du risque de fluctuation de taux d'intérêt, d'autres risques de marché et des risques de crédit

Évaluation des risques

Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates décidées par le conseil d'administration permettent d'éviter, de limiter ou de couvrir ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 22.2.2022. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière n'est nécessaire dans les présents comptes annuels.

Gestion des risques

La gestion des risques repose sur le règlement relatif aux risques, qui est examiné au moins une fois par an par la direction générale et le conseil d'administration. Des limites claires sont fixées pour les différents risques et leur respect est surveillé en permanence.

Risques de crédit

Cette rubrique regroupe tous les engagements pouvant entraîner une perte si les contreparties ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Prêts à la clientèle : dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques :

- Réduction des risques par l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par la répartition du montant destiné aux crédits sur autant de preneuses et preneurs de crédits que possible et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et de la notation (rating) de la cliente ou du client.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend de la solvabilité de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit.

Au siège, des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillères et conseillers pour traiter des questions particulièrement complexes. Les corrections de valeur et provisions sont contrôlées et ajustées au minimum une fois par trimestre.

Le suivi des **risques de fluctuation de taux** est assuré au moyen d'analyses périodiques, ce qui permet à la BAS, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan ainsi qu'aux « swaps » sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les « futures » sur taux d'intérêt, les « caps », les « floors » et les « forward rate agreements » ne sont pas utilisés.

Les **risques de marché et de liquidités** font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne.

Pour restreindre les **risques juridiques**, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices, ainsi que sur les risques y afférents.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini comme « le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel et à des systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Ce risque est limité au moyen de règlements internes, de directives relatives à l'organisation et d'aides au travail correspondantes ainsi que par des contrôles internes. La révision interne examine régulièrement le système de contrôle interne et rend directement son rapport au conseil d'administration.

Conformité et risques juridiques

La direction générale et le service du contrôle de la conformité (compliance) veillent à ce que l'activité de la BAS soit en adéquation avec les exigences réglementaires en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Ils sont responsables du contrôle des exigences et développements de l'autorité de surveillance, du législateur ou d'autres organisations. Ils veillent en outre à ce que les directives et règlements soient ajustés en fonction des évolutions réglementaires et à ce qu'ils soient respectés.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.3 Explications relatives aux méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Résumé

Des corrections de valeur pour risques de défaillance sont appliquées pour tous les risques de perte identifiables sur des créances compromises et non compromises, selon le principe de prudence. Il y a perte de valeur lorsque le montant qui peut être potentiellement récupéré (en tenant compte des garanties disponibles) est inférieur à la valeur comptable de la créance. Les corrections de valeur pour risques de défaillance sont déduites directement des postes d'actif correspondants.

Les créances compromises sont celles pour lesquelles il est peu probable que la preneuse ou le preneur de crédit soit en mesure de faire face à ses engagements futurs. Il convient de les évaluer, tout comme les garanties éventuelles, à leur valeur de liquidation et de les provisionner en tenant compte de la solvabilité de la preneuse ou du preneur de crédit. L'évaluation se fait sur une base individuelle et la perte de valeur est couverte par des corrections au cas par cas.

La détermination des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance repose sur une approche systématique, avec des valeurs empiriques historiques définies. L'évaluation se fait sur une base individuelle. L'utilisation éventuelle des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance a lieu selon des paramètres établis.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou qu'un abandon de créance est accordé, il s'ensuit une

décomptabilisation par le débit de la correction de valeur correspondante.

Pour de plus amples informations sur les corrections de valeur pour risques de défaillance, veuillez consulter la partie « Explications détaillées ».

Explications détaillées

La BAS utilise un système de notation externe pour identifier les risques de défaillance. Leur suivi pendant toute la durée du crédit est garanti par une actualisation permanente de la notation du crédit et par une communication régulière avec la cliente ou le client concerné-e. Le système de notation comporte treize niveaux (« classes »). Il permet d'évaluer les risques lors de l'octroi du crédit sur la base des pertes moyennes escomptées.

La banque répartit toutes les créances vis-à-vis de ses clientes et clients en s'appuyant sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs dans l'une des treize classes de notation. Les prêts des classes 11, 12 et 13 sont considérés comme compromis et font l'objet de corrections de valeur individuelles. En tant qu'établissement de la catégorie de surveillance 4, la banque est tenue – conformément à l'art. 25, al. 3 OEPC-FINMA – de procéder à des corrections de valeur pour risques latents de défaillance sur les créances non compromises. La BAS a toutefois fait usage de son droit d'option selon OEPC-FINMA et, pour les classes de notation 1 à 10, elle procède plutôt à des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Chaque opération de crédit comporte un tel risque. Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont des corrections de valeur pour pertes non encore survenues. Elles sont également calculées sur une base individuelle.

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance reposent sur des calculs qui intègrent l'engagement actuel, la probabilité de défaillance par classe de notation et le taux de perte, lequel tient compte des garanties disponibles et de leur valeur. La détermination de la probabilité de défaillance se réfère à des cas historiques évalués statistiquement. Partant de là, une prévision est établie au moyen des faits actuels. Le taux de perte est la part de la perte attendue – compte tenu des garanties existantes – en cas de défaut de paiement potentiel. Outre ces facteurs statistiques, d'autres informations peuvent permettre de déterminer le montant des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance.

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont utilisables sans reconstitution immédiate pour la constitution de corrections de valeur individuelles, en particulier dans des situations extraordinaires impliquant des pertes considérables ou un besoin élevé de corrections de valeur. La reconstitution des corrections de valeur utilisées pour des risques inhérents de défaillance en vue de la constitution de corrections de valeur individuelles se fait en fonction du montant. Il convient de remédier à toute insuffisance de couverture dans un délai de cinq exercices au maximum. La constitution de provisions pour risques inhérents de défaillance d'opérations hors bilan du poste « engagements conditionnels » s'effectue selon les mêmes processus, systèmes et méthodes. Au cours de l'exercice sous revue, les corrections de valeur et provisions constituées n'ont pas servi à couvrir des corrections de valeur et provisions individuelles.

Pour les crédits en compte courant avec limites de crédit, dont l'utilisation

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

est typiquement soumise à des fluctuations fréquentes et importantes, on procède selon l'option des chiffres marginaux 16 à 20 de la circulaire FINMA 2020/1 « Comptabilité - banques ». La création initiale et la constitution subséquente de la couverture du risque sont comptabilisées globalement (à savoir les corrections de valeur pour l'utilisation effective et les provisions pour la part non utilisée de la limite de crédit) à charge du poste « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Un transfert sans effet sur le résultat a ensuite lieu chaque mois entre les corrections de valeurs et les provisions, afin de pouvoir corriger au bilan l'utilisation modifiée des limites de crédit respectives. Les dissolutions de corrections de valeurs ou de provisions devenues disponibles se font aussi par le poste « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts » ou sont transférées sans effet au résultat au poste « Provisions » ou « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » (reclassification).

Les intérêts (y compris les intérêts courus) et les commissions correspondantes réputés en souffrance ne doivent pas être considérés comme des recettes. Les intérêts et les commissions échus depuis plus de 90 jours, mais impayés sont réputés en souffrance. En ce qui concerne les crédits en comptes courants, les intérêts et les commissions sont réputés en souffrance lorsque la limite du crédit accordé est dépassée depuis plus de 90 jours.

5.4 Commentaires sur l'évaluation des garanties, notamment sur des critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs de nantissement

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. Le taux d'avance maximal d'un prêt diffère selon l'objet et n'est accordé que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

Maisons individuelles et appartements en propriété

La méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant est appliquée : la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.

Habitations collectives et immeubles commerciaux

De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du « discounted cash flow ».

Installations fixes

Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du « discounted cash flow » et celle de la valeur réelle.

Cas particuliers

Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.5 Commentaires sur la politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés y compris les commentaires en lien avec l'utilisation de la comptabilité de couverture (Hedge accounting)

Des transactions sur des instruments financiers dérivés pour le compte de la banque ne sont en principe pas prévues, à l'exception des opérations à terme sur devises.

La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs (ALM) afin de gérer le bilan et couvrir les risques de variation des taux (opérations de couverture). Il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures, notamment lorsque les tolérances aux risques définies par la banque pour la gestion des risques de taux ne seraient pas respectées. L'utilisation d'instruments financiers dérivés afin de se prémunir contre les risques de taux est décidée aussi bien sur la base de transactions individuelles que sur la base des évaluations ALM trimestrielles. Les relations de couverture ainsi que les objectifs et stratégies de gestion des risques sont documentés lors de la conclusion des opérations de couverture sur dérivés. Nous vérifions l'efficacité de la relation de couverture au moins à chaque date de clôture du bilan. Ce faisant, nous évaluons comment la situation actuelle en matière de risque de taux se présente sur le plan calculatoire sans et avec des instruments de couverture, et nous procédons à des ajustements en conséquence. On peut partir du principe que la relation de couverture est efficace lorsque les instruments de couverture utilisés permettent de réduire le risque de taux auquel s'ex-

pose la banque, selon le but poursuivi lors de la conclusion de la relation de couverture.

5.6 Commentaire des événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement avec un effet significatif sur la situation de la banque en matière de patrimoine, de finances et de résultats n'est survenu après la date du bilan.

5.7 Motifs qui ont conduit à une démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'organe de révision n'a pas démissionné avant le terme de son mandat.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

6.1 Indication du type de clôture et, éventuellement, du type de standard comptable international reconnu par la FINMA, ainsi que des principes de comptabilisation et d'évaluation des différents postes du bilan et des opérations hors bilan

Bases

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation respectent le Code des obligations, les directives suisses de présentation des comptes pour les banques telles qu'elles sont stipulées dans la loi sur les banques, son ordonnance, l'ordonnance de la FINMA sur la comptabilité des banques et les dispositions d'exécution, ainsi que les dispositions statutaires.

Principes généraux

La Banque Alternative Suisse établit un bouclage individuel statutaire avec une présentation fiable. La situation économique de l'entreprise y est présentée de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée.

Les comptes sont établis selon l'hypothèse que l'entreprise poursuivra ses activités. La comptabilisation se fait aux valeurs de continuité.

Les actifs, engagements et opérations hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et l'établissement des comptes se font dans la monnaie nationale (franc suisse).

Lorsque, au cours de la période de référence, des erreurs survenues durant les périodes précédentes sont mises à jour, elles sont corrigées par des écritures affectant le compte de résultat du bouclage de la période de référence. La correction peut être saisie dans les rubriques « charges extraordinaires » ou

« produits extraordinaires » lorsqu'il s'agit d'opérations étrangères à l'exploitation.

Saisie et comptabilisation

Toutes les opérations sont comptabilisées dans les livres de la banque au moment de leur conclusion et évaluées à partir de ce moment conformément aux principes suivants. Les opérations sur titres ainsi que le trafic des paiements pour les clientes et les clients sont portés au bilan à partir de la date de règlement.

6.2 Indications relatives au traitement des différences de conversion des monnaies étrangères, à la méthode de conversion utilisée et aux principaux cours de conversion

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour en vigueur. Les actifs monétaires sont convertis le jour du bilan au taux de change moyen en vigueur et portés au compte de résultat. Les différences de change entre le moment de la conclusion de la transaction et son exécution sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués pour les conversions de monnaie :

Cours à la date du bilan 2021 :

- EUR 1,03524 (2020 : 1,0821)
- USD 0,9142 (2020 : 0,8847)

6.3 Indications relatives à la saisie des opérations

Liquidités, créances et engagements envers les banques

Les positions sont évaluées à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet de correctifs de valeur individuels.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires, engagements envers des clientes et des clients

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance.

Portefeuilles de négoce en titre et métaux précieux

Les positions de négoce sont évaluées à la juste valeur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement négatives et positives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur.

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même position de résultat que celle des résultats de l'opération couverte ou dans le compte de compensation, à condition qu'aucune correction de valeur ne soit comptabilisée dans l'opération couverte.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

Immobilisations financières

Les titres de créance à taux fixe et les obligations convertibles ou à option sont évalués à la valeur la plus basse, pour autant qu'ils ne soient pas acquis dans le but d'être conservés jusqu'à leur échéance.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués selon la « accrual method ». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance. Des gains ou pertes d'intérêts résultant d'aliénation ou de remboursement anticipé sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de participation, parts de placements collectifs de capitaux et immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Dans le cas d'immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse, une plus-value n'excédant pas le coût d'acquisition peut être comptabilisée, pour autant que la juste valeur tombée en dessous du coût d'acquisition remonte par la suite.

Le solde des correctifs de valeur est comptabilisé dans « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

En cas de vente d'immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse, l'entier du produit réalisé est comptabilisé dans « Produits de la vente d'immobilisations financières ».

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position « Participations » quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

La valeur est vérifiée à chaque date du bilan. Si nécessaire, des dépréciations de valeur supplémentaires (« impairment ») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles »). Une attribution résultant de la caducité (partielle) d'une dépréciation de valeur est enregistrée dans la position « Produits extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur qui se révèlent nécessaires.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 pour cent.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

Les immeubles figurent au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. Les bâtiments sont amortis sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (p. ex. immeubles loués) doivent être

portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement si celle-ci est plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

La valeur des immobilisations corporelles est effectuée à la date du bilan. Si nécessaire, des dépréciations de valeur supplémentaires (« impairment ») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles »). Une attribution résultant de la caducité d'une dépréciation de valeur est enregistrée dans la position « Produits extraordinaires ».

Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les emprunts obligataires et prêts des centrales des lettres de gage

Les emprunts obligataires et prêts des centrales des lettres de gage sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Provisions

Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieu-

* À partir de la date du fonctionnement opérationnel

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

rement à la date du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique calculé de manière aussi objective que possible. Lorsque le facteur temps joue un rôle significatif, le montant de la provision doit être la valeur escomptée. Le montant des provisions doit correspondre à l'espérance effective des sorties futures de fonds. Il doit prendre en compte la probabilité et la fiabilité liées à ces sorties.

La sous-position « Autres provisions » peut contenir des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Ces réserves sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont soumises à l'impôt et font partie des capitaux propres.

Propres titres de créances et de participation

Les propres titres de participation acquis sont saisis au moment de l'acquisition au coût de revient et déduits des fonds propres sous la position « propres parts au capital ». Il n'est procédé à aucune évaluation ultérieure.

Le produit de la revente provenant des propres titres de participation est comptabilisé sous la position « réserve légale issue du bénéfice ». La position « propres parts au capital » est réduite du montant du coût de revient correspondant à la revente.

Engagements de prévoyance

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions

de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Les cotisations des employeurs dues aux institutions de prévoyance affiliées sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat (position « charges de personnel »).

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales l'impôt sur le capital de l'année en cours et les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Pour les risques de perte identifiables, des provisions sont constituées dans le passif du bilan.

6.4 Motivation des modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation affectant l'année de référence, avec indication et commentaire de leurs influences, notamment sur les réserves latentes

aucun

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures				Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture		
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Créances (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	9'847'730	21'577'774	50'431'363		81'856'867
Créances hypothécaires					
Immeubles d'habitation	1'214'197'060	0	4'504'490		1'218'701'550
Immeubles commerciaux	9'734'610	0	0		9'734'610
Artisanat et industrie	221'735'660	0	3'340		221'739'000
Autres	50'101'200	0	271'930		50'373'130
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2021	1'505'616'260	21'577'774	55'211'123	1'582'405'157
	31.12.2020	1'449'809'372	28'117'482	58'241'940	1'536'168'795
Total des corrections de valeur compensées avec les prêts		-4'287'726	-61'964	-2'046'681	-6'396'371
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2021	1'501'328'534	21'515'810	53'164'442	1'576'008'787
	31.12.2020	1'444'638'235	28'062'388	56'604'213	1'529'304'837
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels		150'000	192'641	1'186'000	1'528'641
Engagements irrévocables		47'817'490	691'321	47'077'524	95'586'334
Total hors bilan	31.12.2021	47'967'490	883'962	48'263'524	97'114'975
	31.12.2020	61'057'554	819'373	58'110'843	119'987'771

Présentation des créances compromises		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Monant net	Corrections de valeur individuelles
			en CHF		en CHF
Créances compromises	31.12.2021	10'195'845	5'783'158	4'412'687	4'412'687
	31.12.2020	10'176'986	5'505'250	4'671'736	4'671'736

Commentaire concernant des changements significatifs dans les créances compromises :

Le montant net des créances compromises et des correctifs de valeur individuels a diminué de CHF 225'457 au 31.12.2021. Une position a pu être liquidée. En outre, au cours de l'exercice sous revue, des correctifs de valeur individuels ont été comptabilisés pour 2 positions. Notre évaluation des risques repose toujours sur le principe de précaution.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de couverture*		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux	0	4'020'281	48'250'000
Swaps	0	4'020'281	48'250'000
Devises	452'828	161'276	27'809'203
Contrats à terme	452'828	161'276	27'809'203

Total avant prises en compte des contrats de netting

31.12.2021	452'828	4'181'557
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	452'828	4'181'557
31.12.2020	169'082	5'804'280
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	169'082	5'804'280

Total après prises en compte des contrats de netting	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
	en CHF	en CHF
31.12.2021	452'828	4'181'557
31.12.2020	169'082	5'804'280

Répartition selon les contreparties	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prises en comptes des contrats de netting)			
31.12.2021	0	452'828	0
31.12.2020	0	169'082	0

* Instruments de couverture selon cm 431 ss.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.3 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances	87'002'641	104'299'272	88'689'087	107'203'270
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	87'002'641	104'299'272	88'689'087	107'203'270
Titres de participation	1'298'876	1'272'332	1'909'025	1'859'359
dont participations qualifiées*	0	0	0	0
Immeubles	0	0	0	0
Total	88'301'517	105'571'604	90'598'112	109'062'629
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	41'058'100	62'735'173	41'919'700	64'478'020

Répartition des contreparties selon la notation**	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans rating
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances : valeurs comptables						
31.12.2021	52'526'406	9'221'132	3'009'090	3'094'982	0	19'151'030
31.12.2020	71'231'150	12'007'028	3'010'532	0	0	18'050'563

7.4 Présentation des participations

	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés à ce jour ou correctifs de valeur (évaluation par mise en équivalence, ou equity valuation)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	31.12.2021						
				Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeurs	Ajustement de valeur des participations/ attributions évaluées par mise en équivalence	Valeur comptable à la fin de l'exercice sous revue	Valeur de marché
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Autres participations										
sans valeur boursière	9'115'640	-221'396	8'894'244	0	883'633	-363'324	0	0	9'414'553	9'404'433
Total des participations	9'115'640	-221'396	8'894'244	0	883'633	-363'324	0	0	9'414'553	9'404'433

* Au moins 10% du capital ou des voix

** La banque se base sur les ratings établis par S&P, Moody's et la Banque cantonale de Zurich.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Détails des actifs financiers

Titres de créances	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Confédération	7'035'184	13'147'271
Cantons		
Bâle-Campagne	1'000'094	1'000'469
Berne	3'013'609	4'071'109
Genève	4'996'526	5'998'840
Soleure	2'000'000	2'000'000
Tessin	2'004'742	2'005'488
Zurich	6'003'664	6'009'975
Aarekraftwerk Klingnau AG	1'007'558	1'008'554
Bank Gantrisch	3'000'000	3'000'000
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	1'998'525	1'997'392
Bank Thalwil	1'000'000	2'000'000
Banque cantonale d'Argovie	1'000'850	1'001'145
Banque cantonale de Bâle-Campagne	1'999'727	1'999'507
Banque cantonale de Fribourg	3'999'942	3'999'266
Banque cantonale Neuchâteloise	0	4'001'037
Banque cantonale de Schaffhouse	1'000'468	1'000'541
Banque Cantonale Vaudoise	2'996'755	2'996'095
Banque de lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA	1'001'230	4'008'544
Banque Raiffeisen d'Olten	2'000'000	3'500'000
BLS AG	1'000'677	1'000'775

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
CAF Development Bank of Latin America	4'719'127	3'501'352
CEB Council of Europe Development Bank	1'998'204	1'996'686
Centrale d'émission pour la construction de logement (ccl)	1'471'032	1'474'883
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	3'999'984	7'517'210
Coop société coopérative	2'001'532	2'001'978
Deutsche Bahn	3'005'881	3'007'056
Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft	3'400'000	2'800'000
Freie Gemeinschaftsbank	750'563	750'563
Oesterreichische Kontrollbank	0	2'999'194
Regiobank Solothurn	5'000'000	3'000'000
Spar- und Leihkasse Bucheggberg	3'000'000	3'000'000
Swisscom	4'502'006	4'504'640
Triodos Bank N.V.	3'094'982	0
Ville de Berne	1'999'781	1'999'704
Total	87'002'641	104'299'272
Titres de participation	1'298'876	1'272'332
Total des immobilisations financières	88'301'517	105'571'604

Détails des participations

Nom	Pays	31.12.2021	31.12.2020
		en CHF	en CHF
Cultura Sparebank	Norvège	461'511	460'538
Ekobanken	Suède	894'158	539'416
GLS Gemeinschaftsbank	Allemagne	2'695'584	2'813'559
Merkur Andelskasse	Danemark	1'829'051	1'907'848
SIDI	France	236'382	246'727
The Charity Bank Ltd.	Grande-Bretagne	494'408	0
Triodos Bank N.V.	Pays-Bas	2'803'459	2'926'155
Total des participations		9'414'553	8'894'244

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.5 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2020	Reclasse- ments	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Reprises	Valeur comptable 31.12.2021
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	13'916'199	-5'439'779	8'476'420	0	0	0	-211'912	0	8'264'508
Autres immeubles	12'965'189	-5'275'404	7'689'784	0	0	0	-220'082	0	7'469'703
Logiciels acquis ou propres développements	8'523'255	-8'211'941	311'314	0	42'286	0	-176'800	0	176'800
Autres immobilisations corporelles	19'723'824	-18'483'950	1'239'874	0	781'037	0	-1'010'454	0	1'010'457
Total des immobilisations corporelles	55'128'467	-37'411'074	17'717'393	0	823'323	0	-1'619'248	0	16'921'468

7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Compte de compensation	3'619'683	5'524'032	0	0
Comptes de passage	2'353'034	1'472'321	97'277	390'571
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	1'053'501	661'582	224'472	160'294
Coupons non encaissés, obligations de caisse dividendes courus	0	0	4'221	4'092
Autres actifs et passifs	0	0	26'196	21'798
Total	7'026'218	7'657'935	352'166	576'755

7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables		Engagements effectifs	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immobilisations financières	6'030'157	12'129'765	3'555'622	6'650'598

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	819'952	580'695
Total	819'952	580'695

7.9 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

a) Réserve de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserve de contribution de l'employeur.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engage- ment économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2021	31.12.2020			31.12.2021	31.12.2020
en %	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
111,3	0	0	0	1'208'187	1'208'187	1'140'701

Le degré de couverture provisoire de l'institution de prévoyance s'établit à 115 % (non vérifié) au 31.12.2021 (source : www.nest-info.ch, consulté le 4.2.2022).

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	31.12.2020	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour risques de défaillance	287'370	0	0	0
Autres provisions	37'915'967	0	0	0
Total des provisions	38'203'337	0	0	0
Réserves pour risques bancaires généraux (imposées)	11'050'000	0	0	0
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	6'863'958	-112'116	0	0
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	4'671'736	-112'116	-27'578	0
dont corrections de valeur pour les risques inhérents	2'192'422	0	27'578	0

La hausse des autres provisions est due à la constitution de réserves latentes et n'est pas imposable.

7.11 Présentation du capital social

Capital social	31.12.2021				
	Actions A nom. CHF 100	Actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende	
	Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres	en CHF
Capital-actions (entièrement libéré)	10'647	148'803	149'867'700	159'450	149'867'700
Total capital social	10'647	148'803	149'867'700	159'450	149'867'700
Capital autorisé	2'661	34'020	34'286'100	36'681	34'286'100
augmentation de capital effectuée en janvier 2020	0	10'434	10'434'000	10'434	10'434'000
augmentation de capital effectuée en janvier 2021	0	12'722	12'722'000	12'722	12'722'000
augmentation de capital en attente	0	10'702	10'702'000**	10'702	10'702'000

* effectuée en janvier 2021

** effectuée en janvier 2022

Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	31.12.2021
en CHF	en CHF	en CHF	in CHF
0	65'882	-41'656	311'596
0	2'050'000	0	39'965'967
0	2'115'882	-41'656	40'277'563
0	0	0	11'050'000
-18'859	420'178	-756'789	6'396'372
1'726	416'991	-538'072	4'412'687
-20'585	3'187	-218'717	1'983'685

31.12.2020

Actions A nom. CHF 100	Actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende
Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres en CHF
10'647	136'081	137'145'700	146'728 137'145'700
10'647	136'081	137'145'700	146'728 137'145'700
2'661	34'020	34'286'100	36'681 34'286'100
0	10'434	10'434'000	10'434 10'434'000
0	12'722	12'722'000*	12'722 12'722'000

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.11 Présentation du capital social (suite)

Présentation de la structure de l'actionariat

La BAS s'appuie sur une pluralité d'organismes et exclut les rapports de force dominants. Les actions à droit de vote ayant pour but de renforcer les pouvoirs de décisions ne sont proposées qu'à des organisations engagées dans les mêmes buts. Pour une question de transparence, la BAS publie les noms, le nombre d'actions et la part des droits de vote de toutes et tous les actionnaires possédant 3 % ou plus de droits de vote. En plus, elle montre sous forme agrégée la répartition des actions.

Actionnaires avec plus de 3 % de parts de droits de vote : Nest Fondation collective avec 3,06 %

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires
1	944
2 à 5	1495
6 à 10	2862
11 à 20	1772
21 à 50	1190
51 à 100	319
101 à 999	123
1000 de 1000	4
Total	8709

7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Affaires d'organes	35'119'750	35'610'450	2'096'833	2'543'846

Les affaires d'organes englobent, d'une part, les crédits et, d'autre part, les avoirs déposés par des organisations et des entreprises dans lesquelles des membres des organes de la BAS siègent à la direction ou détiennent des participations financières significatives.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées (suite)

Crédits aux organes

Preneuse/Preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		en CHF	
Andrey Gerhard	Financement d'habitat privé pour le CA	250'000	Andrey Gerhard, conseil d'administration
Bardet Nicole	Financement d'habitat privé pour le personnel	524'250	Bardet Nicole, direction générale
Schützen Rheinfelden Immobilien AG	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel/restaurant	6'235'000	Wuhrmann Albert, conseil d'administration
Dür Braida	Financement de bâtiments agricoles	728'000	Dür Braida, conseil d'administration
Genossenschaft WOGENO Zürich	Construction de logements sociaux	27'382'500	Wymann Anita, conseil d'administration
Total		35'119'750	

Commentaires relatifs aux conditions :

Le personnel de la Banque Alternative Suisse SA est au bénéfice de conditions préférentielles usuelles sur le marché en ce qui concerne les affaires actives et passives ainsi que pour les prestations de services. Les membres du conseil d'administration n'ont pas droit aux conditions préférentielles.

7.13 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Indications relatives aux propres parts du capital

Valor	Description	Prix moyen de la transaction	
		Nombre	en CHF
141724	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie B, valeur nominale CHF 1'000		
141725	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie A, valeur nominale CHF 100		
Inventaire en début de période		0	0
Achats		0	0
Ventes		0	0
Inventaire en fin de période		0	0

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.14 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	À vue	Dénonçable	Échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Échéance résiduelle de 3 à 12 mois
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs/Instruments financiers				
Liquidités	494'621'163	0	0	0
Créances sur les banques	29'779'222	0	5'000'000	12'000'000
Créances sur la clientèle	4'585'703	28'508'061	2'478'355	7'226'645
Créances hypothécaires	29'351	55'635'240	102'315'511	184'854'540
Opérations de négoce	0	0	0	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	452'828	0	0	0
Immobilisations financières	2'049'439	0	13'015'364	21'443'952
Total 31.12.2021	531'517'706	84'143'301	122'809'230	225'525'136
Total 31.12.2020	472'895'330	110'537'781	100'734'240	141'194'595
Fonds étrangers/Instruments financiers				
Engagements envers les banques	73'479	0	0	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	363'010'341	1'327'362'946	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'181'557	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	9'106'000	25'093'000
Total 31.12.2021	367'265'377	1'327'362'946	9'106'000	25'093'000
Total 31.12.2020	262'064'998	1'382'302'452	4'433'000	17'589'000

Échéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Échéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	0	0	494'621'163
3'000'000	0	0	49'779'222
16'977'694	19'989'897	0	79'766'354
694'950'205	458'457'585	0	1'496'242'432
0	0	0	0
0	0	0	452'828
35'961'463	15'831'299	0	88'301'517
750'889'362	494'278'781	0	2'209'163'516
844'299'739	439'481'069	0	2'109'142'754
0	0	0	73'479
0	0	0	1'690'373'287
0	0	0	4'181'557
140'366'000	106'148'000	0	280'713'000
140'366'000	106'148'000	0	1'975'341'323
143'523'000	89'987'000	0	1'899'899'450

COMPTES ANNUELS

VIII INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Autres engagements conditionnels	1'528'641	900'065
Total des engagements conditionnels	1'528'641	900'065

8.2 Répartition des opérations fiduciaires

Monnaies converties en CHF	CHF	EUR	DIV	Total en CHF
Crédits fiduciaires				
31.12.2021	5'642'000	0	273'480	5'915'480
31.12.2020	5'798'000	0	265'425	6'063'425

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Depuis le 15 janvier 2015, les fonds placés auprès de la BNS sont soumis à des intérêts négatifs. En outre, des intérêts négatifs sont perçus sur nos avoirs à vue auprès d'autres banques.

Le produit des intérêts et des escomptes se réduit de CHF 1'703'679 (CHF 662'700 l'année précédente).

Les intérêts négatifs sur les comptes de passif réduisent la charge d'intérêts de CHF 1'759'000 (CHF 754'000 l'année précédente).

Les comptes sont soumis à des taux d'intérêt différents, jusqu'à -0,75 % au maximum.

Les taux d'intérêt actuels, y compris les seuils d'exonération et la gradation des taux d'intérêt sont indiqués sur le site web www.bas.ch.

9.2 Répartition des charges de personnel

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	11'332'508	10'679'598
dont conseil d'administration	276'542	259'882
dont direction générale	822'019	865'063
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	1'354'286	1'284'829
Prestations sociales	1'208'187	1'140'701
Autres charges de personnel	1'291'719	1'141'033
Total charges de personnel	15'186'700	14'246'161

9.3 Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Coûts des locaux	571'827	586'332
Charges de bureaux	769'760	535'782
Charges relatives à la technologie de l'information et de la communication	4'079'552	3'792'495
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	62'289	58'922
Services divers	793'379	975'097
Charges de communication	1'012'580	1'022'829
Frais juridiques et de poursuites	532'596	302'059
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	215'152	224'933
dont pour prestations d'audit financier et prudentiel	215'152	224'933
dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	208'678	236'475
Total charges d'exploitation	8'245'813	7'734'924

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions

Les produits extraordinaires de CHF 356'240 résultent principalement de la restitution de la participation aux excédents de l'assureur du personnel pour les années 2018 à 2020.

9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants	408'788	375'543
Total impôts	408'788	375'543
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	62 %	34 %

COMPTES ANNUELS

X CHIFFRES-CLÉS

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2021

Secteur d'encouragement	Part	Obligations de caisse nominales	Taux d'intérêt moyen	Crédits utilisés	Part utilisée
	en %	en CHF	en %	en CHF	en %
Agriculture durable	27,59	25'553'000	0,01	4'473'595	17,51
Coopération solidaire	4,05	3'749'000	0,00	865'000	23,07
Énergies renouvelables	29,71	27'522'000	0,02	23'281'959	84,59
Formation et culture	8,37	7'751'000	0,01	193'750	2,50
Habitat ou espace de travail durable	5,45	5'049'000	0,01	28'300	0,56
Inclusion sociale	5,86	5'430'000	0,00	0	0
Mobilité durable	3,54	3'280'000	0,01	0	0
Modèles d'affaires durables	10,77	9'980'000	0,03	2'294'750	22,99
Santé et bien-être	4,66	4'315'000	0,00	325'000	7,53
Total	100,00	92'629'000	0,01	31'462'353	33,97
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,01		
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			0,29		

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 14-42 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 16 mars 2022

Grant Thornton AG

Markus Eugster
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Christian Bögli
Expert-réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

En même temps qu'elle renouvelait son organe de contrôle d'éthique en 2021, la BAS a souhaité revoir la méthodologie et la forme du rapport de cet organe. Une collaboration a également été établie avec le comité interne «Éthique, Responsabilité, Durabilité». En tant que nouvel organe de contrôle, la société ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation a identifié plusieurs indicateurs clés de performance (ICP) éthiques servant à vérifier dans quelle mesure la BAS satisfait aux exigences éthiques qu'elle s'est fixé à l'interne et à l'externe. Ce travail a été accompli sur la base de documents et rapports pertinents librement consultables, sur les règlements et directives internes de la banque ainsi que sur des entretiens avec des personnes de référence à la BAS. Les ICP éthiques fonctionnent comme des standards qui décrivent la manière dont la banque concrétise ses valeurs éthiques et les normes qui guident son activité. Ils constituent le point de départ de l'examen annuel qui porte sur un sujet spécifique.

Points forts 2021

Pour cet examen annuel, l'attention a porté principalement sur l'impact des produits et prestations de la BAS. La promesse d'un impact et de bénéfices sociaux et écologiques de l'argent confié à la banque est une dimension essentielle de l'identité de la BAS en tant que banque éthique. Alors que les établissements concurrents proposent toujours plus de placements dits «durables», un critère de distinction éthiquement important pour la BAS – pionnière en la matière – est de pouvoir démontrer l'impact réel des placements effectués. Aujourd'hui, cet impact est présenté de différentes manières, notamment grâce aux nombreux

aspects couverts par le rapport annuel de durabilité, aux informations spécifiques destinées à la clientèle, et au site internet de la banque (p. ex. analyse d'impact et témoignages).

Avec une attention particulière pour le secteur Placement, l'organe de contrôle s'est demandé dans quelle mesure la BAS parvient à démontrer comment elle satisfait à son exigence éthique d'obtenir de l'impact. Il convient de différencier, d'une part, le soutien à l'économie réelle (au moyen de placements, de crédits à des entreprises durables, de projets immobiliers et de financements initiaux pour de jeunes entreprises durables) et, d'autre part, les activités orientées vers la finance. L'impact que la BAS peut avoir au travers de ses activités opérationnelles a été délibérément écarté du champ d'examen. Le rapport annuel de durabilité, entre autres, s'y intéresse déjà de près.

Des discussions approfondies avec des représentantes et représentants de la BAS à tous les niveaux ainsi qu'une enquête auprès des collaboratrices et collaborateurs du secteur Placement ont abouti au résultat suivant. En ce qui concerne les activités financières – notamment les investissements dans le fonds ABS Living Values –, la possibilité de démontrer un impact direct s'avère limitée. La BAS en a bien conscience et s'efforce de communiquer des attentes réalistes quand elle dialogue avec sa clientèle. En revanche, il est plus facile de faire valoir un impact dans l'économie réelle. La difficulté réside toutefois dans la définition de l'impact. Cet impact est souvent défini par des critères d'exclusion, c'est-à-dire de manière négative. Le défi consiste à le définir de manière positive, en présentant les contributions quantifiables que

permet l'argent de la clientèle pour atteindre certains objectifs. Dans le secteur Placement, la BAS s'appuie sur sa méthode d'évaluation (le classement attribue de zéro à cinq «oiseaux BAS», cinq étant la meilleure note). La banque part du principe que placer des capitaux dans une entreprise évaluée positivement est une manière d'obtenir un impact. Dans la pratique, la difficulté consiste à montrer l'ampleur de l'impact effectif – une difficulté que la BAS devrait continuer à communiquer de manière transparente.

De manière générale, l'engagement stratégique de la BAS en faveur de changements à long terme doit être gardé à l'esprit. Ainsi, le soutien à de jeunes entreprises qui partagent les valeurs de la banque peut permettre d'augmenter le nombre et la qualité des sociétés composant l'univers de placement de la BAS et participant à son impact. Il convient aussi de démontrer à quel point un soutien accru à des entreprises en transition vers la durabilité peut représenter un champ d'activité complémentaire pour la BAS en vue d'obtenir un impact conforme à ses objectifs éthiques.

Zurich, le 22 février 2022

ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation

**Lea Strohm, Johan Rochel,
Jean-Daniel Strub**

MEMBRES DES ORGANES

Membres du conseil d'administration (CA)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Gerhard Andrey 1976 Granges-Paccot/CH 10 actions	29.4.2017	Membre du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur du bois ETS; Informaticien EPG	Conseiller national et entrepreneur	Conseiller national Les Verts FR; CA de Liip; Membre du CA de LerNetz; Membre du conseil de fondation Seed Capital Fribourg; Membre du conseil consultatif de la Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg; Président Verein C/Association K; Président La Gustav	CHF 18'415,00
Christina Aus der Au 1966 Frauenfeld/CH 10 actions	20.5.2005	Membre du comité des crédits; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation; Membre de la commission d'édition moneta	Prof. Dr. theol., Université de Bâle	Chargée de cours à la Haute école pédagogique de Thurgovie, Kreuzlingen	Membre du comité consultatif d'éthique du Bulletin des médecins suisses; Membre de la commission Thurgovie Santé; Membre du conseil de fondation de la Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden	CHF 28'257,50
Christoph Birkholz 1983 Zurich/DE –	26.5.2020	Membre de l'association Fonds d'innovation	Doctorat en Management, Université St.Gall (HSG); Master in General Management, Université Witten/Herdecke	Entrepreneur	Président du CA de Impact Hub Zurich AG; Président du CA de Kickstart Innovation AG; Membre du CA de Panter AG; Membre du CA de Quantworks AG; Fondé de procuration de Yova AG; Président de l'association Impact Hub Zurich; Membre du comité de l'association Impact Hub Switzerland	CHF 16'192,50
Anna-Valentina Cenariu 1982 Zurich/CH –	10.5.2019	Représentante de l'Association du personnel de la BAS; Membre de l'association Fonds d'innovation	Économiste diplômée; Scientifique de l'environnement	Responsable du service Durabilité de la BAS	Présidente Superar Suisse	–
Valérie Anouk Clapasson 1979 Zurich/CH –	26.5.2020	Membre de l'association Fonds d'innovation	Master of Arts in Communications Université Fribourg (lic. rer. soc.); Executive MBA Universität Zürich	Co-directrice de la coopérative Kalkbreite Zurich	Co-directrice de la coopérative Kalkbreite Zurich	CHF 17'462,50
Véronique Gigon 1983 Evilard/CH 40 actions	26.5.2020	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Licence en droit, Université de Neuchâtel; Master of Business Administration (MBA), Université de Genève; Brevet d'avocat, canton de Neuchâtel	Administratrice indépendante	Membre du CA des CFF; Membre du CA de Aare Seeland mobil ASm AG; Gérante associée de GetDiversity Sàrl; Comité d'Amnesty International Suisse; Membre du Cercle suisse des administratrices; Présidente du Parc naturel régional du Doubs; Présidente du conseil d'administration d'EDJ Energie du Jura SA	CHF 27'622,50
Braida Dür 1982 Couvet/CH 12 actions	29.4.2017	Membre du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Agriculture EFZ; Agronome FH; MSc Sustainable Agricultural and Forestry Production Systems	Cheffe d'exploitation agricole du domaine SUR LE CRÊT; Conseillère au service Économie alpestre Berne	Membre de la commission du Savoir de Bio Suisse	CHF 14'922,50
Sven Lidén 1963 Einsiedeln/SE 60 actions	24.5.2013	Président du comité des crédits; Président de l'association Fonds d'innovation	Lic. oec. HSG; Lic. rer. publ. HSG	Directeur Lidén Consulting GmbH	Comité my blue planet, Winterthur; Comité Fondation Roma, Zurich; CA de Clarmondial AG	CHF 31'133,00

MEMBRES DES ORGANES

Membres du conseil d'administration (CA) (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH 50 actions	8. 5. 2010	Vice-président ; Président du comité de contrôle ; Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce ; MBA partiel IBS International Banking School New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du conseil de la Fondation pour la médecine psychosomatique holistique, Rheinfelden ; Président CA de Schützen Rheinfelden Holding AG ; CA de Schützen Rheinfelden AG ; CA de Schützen Rheinfelden Immobilien AG ; CA de Rhein-Parking AG, Rheinfelden ; CA de Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden ; Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden ; Président de l'association Puck, Rheinfelden ; CA de b.t. boutique für bild & ton AG, Giebenach ; Membre comité ZSP Zentrum für Sozialpädagogik und Psychotherapie, Bâle ; Membre comité NVR Natur- und Vogelschutz, Rheinfelden ; Membre comité Mare nostrum – End plastic soup, Arlesheim ; Membre comité Rotary Club Rheinfelden-Fricktal (jusqu'au 30.6.2021)	CHF 30'982,50
Anita Wymann 1966 Zurich/CH 27 actions	7. 5. 2004	Présidente ; Membre de l'association Fonds d'innovation	lic. iur. ; CAS Gestion d'entreprise Université de Zurich ; Employée de banque diplômée	Associée et directrice Wymann & Friedrich Sàrl, Weiningen ZH	Présidente WOGENO Zurich ; Membre du CA de Glatwerke Dübendorf ; Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e. a. à la haute école Kalaidos, au CYP et à l'école de commerce KV Zurich	CHF 91'554,00

Conformément à circulaire 2017/01 Gouvernance d'entreprise - banques de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), l'ensemble des membres du CA remplissent les exigences en matière d'indépendance, à part Anna-Valentina Cenariu, représentante du personnel.

MEMBRES DES ORGANES

Membre de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rémunérations brutes totales
Etienne Bonvin 1965 Ronco sopra Ascona/CH 20 actions	21. 8. 2001	Secteur Logistique et services; Organes de révision; Président du conseil de fondation BAS 2; Président du conseil de fondation BAS 3	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	–	100 % CHF 200'307.85
Nicole Bardet 1980 Romont/CH 16 actions	1. 6. 2020	Secteur Financement; Gérante de l'association Fonds d'innovation (dès le 1.9.2021)	BA of Science in Management HEC	Conseillère générale Romont (Les Verts); Membre du conseil de fondation de Pain pour le prochain	80 % (janv. à août: 70 %, sept. à déc.: 100 %) CHF 150'457.35
Michael Diaz 1972 Zurich/CH 20 actions	1. 1. 2013	Secteur Placement; Membre du conseil de fondation BAS 2; Membre du conseil de fondation BAS 3	lic. oec. publ.; MA of Advanced Studies in Applied Ethics	Comité CRIC - Verein zur Förderung von Ethik und Nachhaltigkeit bei der Geldanlage	100 % CHF 186'262.35
Melanie Gajowski 1971 Zurich/CH 10 actions	1. 10. 2019 jusqu'au 31. 8. 2021	Secteur Développement et gestion des risques crédits; Gérante de l'association Fonds d'innovation (jusqu'au 31.8.2021)	Économiste d'entreprise dans le secteur bancaire; MBA de l'Université de Lausanne; MAS en éthique appliquée de l'Université de Zurich	Activités de conseil pour une économie responsable (en indépendante à temps partiel); Membre du comité de la Société pour les peuples menacés (SPM)	70 % CHF 132'961.10
Tanja Reuter 1974 Flaach/CH 12 actions	1. 10. 2019	Secteur Financement	Économiste d'entreprise; planificatrice financière et titulaire Executive Master of Finance	–	80 % (janv. à août: 70 %, sept. à déc.: 100 %) CHF 152'030.10

Organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération
Johan Rochel 1983 Zurich/CH -	12. 6. 2021	Dr. iur., Université de Fribourg	Co-fondateur et co-directeur de ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation; Chercheur à l'EPFL	Membre du comité de l'association ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation; Élu à la Constituante du Valais (Appel Citoyen); Membre du comité de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière	
Lea Strohm 1993 Zurich/CH -	12. 6. 2021	MSc. Innovation Sciences, Utrecht University	Co-directrice de ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation	Membre du comité de la coopérative Posmo Suisse	
Jean-Daniel Strub 1975 Zurich/CH -	12. 6. 2021	Dr. theol., Universität Zürich	Co-fondateur et co-directeur de ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation; Spécialiste des questions d'éthique et de vie à l'Institut Neumünster	Membre du comité de l'association ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation; Président de l'association männer.ch; Membre de la direction du PS de la ville de Zurich; Membre du conseil de la fondation Pakka Foundation; Membre du comité de l'association Einfach Zürich; Membre du comité de l'association Züri City Card; Directeur de l'association Conférence législative intercantonale; Membre de la commission d'éthique exit Suisse alémanique; Membre de la commission d'éthique de vima SA; Membre de la commission d'éthique de la SBAP (association professionnelle suisse de psychologie appliquée)	

EXIGENCES DE PUBLICATION

PUBLICATION ANNUELLE POUR LES ÉTABLISSEMENTS SOUMIS AU RÉGIME DES PETITES BANQUES

		31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020	31.03.2020	31.12.2019
Fonds propres pris en compte						
Fonds propres de base durs (CET1)	en milliers CHF	224'596	-	-	-	202'865
Fonds propres de base (T1)	en milliers CHF	224'596	-	-	-	202'865
Fonds propres totaux	en milliers CHF	257'747	-	-	-	234'118
Fonds propres minimaux						
	en milliers CHF	186'712	-	-	-	144'823
Ratio de levier simplifié (en %)						
Actifs* sans goodwill + participations + affaires hors bilan	en milliers CHF	2'333'896	-	-	-	1'810'286
Ratio de levier simplifié :						
Capital de base en % des actifs* (sans goodwill + participation) + affaires hors bilan	en %	9,62	-	-	-	11,21
Ratio de liquidités (LCR)						
Numérateur du LCR :						
somme des actifs liquides de haute qualité	en milliers CHF	534'231	516'217	531'256	469'068	447'087
Numérateur du LCR :						
somme nette des sorties de trésorerie	en milliers CHF	172'918	168'412	157'202	142'361	156'657
Ratio de liquidités, LCR	en %	308,95	306,52	337,95	329,49	285,39

* En tenant compte des communications FINMA sur la surveillance 2/2020 et 3/2020 « Assouplissements temporaires pour les banques suite à la crise engendrée par la Covid-19 ». Sans ces assouplissements, le ratio de levier simplifié serait de 8,99 %.

Commentaire :

En raison de sa participation au régime des petites banques, la Banque Alternative Suisse SA renonce à la publication selon la circulaire FINMA 2016/1, à l'exception de la publication de la table des chiffres clés.

